



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
118<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Le Cap (Afrique du Sud), 13 - 18 avril 2008



Comité exécutif  
Point 6  
Conseil directeur  
Point 10

EX/250/6a)-R.1  
CL/182/10-R.1  
20 mars 2008

## RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2007

### Rapport financier et Etats financiers vérifiés

#### Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Recettes en 2007.....	2
Dépenses en 2007.....	4
Analyse des dépenses par division.....	4
Analyse des dépenses par objet de dépense.....	7
Analyse des dépenses selon le sexe.....	8
Dépenses d'équipement.....	8
Caisse des pensions du personnel.....	9
Recommandations.....	9
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers.....	11
Avis du Vérificateur extérieur des comptes.....	11
Etat de la situation financière.....	12
Etat des résultats financiers.....	13
Etat des flux de trésorerie.....	14
Notes explicatives des états financiers.....	15
Annexe 1 - Dépenses par programme et catégorie de dépense.....	22
Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2007.....	23

#### Introduction

L'Union interparlementaire enregistre un excédent de fonctionnement pour le sixième exercice consécutif et jamais sa situation de trésorerie n'a été aussi solide. En 2007, les recettes ont dépassé les dépenses de fonctionnement de CHF 168 940. Le solde du Fonds de roulement était de CHF 5,8 millions en fin d'exercice et composé de 100 pour cent de liquidités. Le Fonds de roulement se situe actuellement à 58 pour cent du niveau cible envisagé par le Comité exécutif.

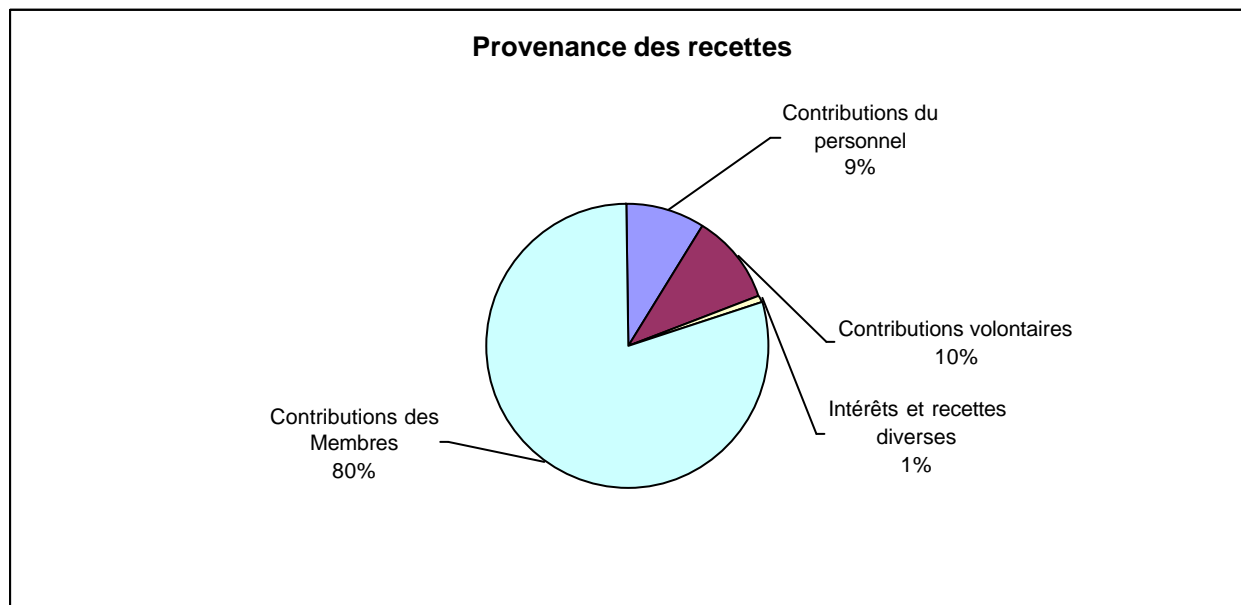
Dans les pages suivantes, on explique en détail les recettes et les dépenses de l'UIP en 2007, en particulier là où elles se sont écartées du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2007 par rapport au budget (en CHF)

Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous-utilisation
<b>Recettes</b>				
1 Contributions des parlements membres	10 977 720	11 060 266	101 %	82 546
2 Contributions du personnel	1 340 900	1 220 985	91 %	(119 915)
3 Contributions volontaires	5 118 100	1 383 395	27 %	(3 734 705)
5 Intérêts	0	117 222		117 222
6 Divers	20.000	10.267	51 %	(9 733)
<b>Recettes totales</b>	<b>17 456 720</b>	<b>13 792 135</b>	<b>79 %</b>	<b>(3 664 585)</b>
<b>Dépenses</b>				
1 Cabinet du Secrétaire général	1 146 800	1 169 266	102 %	22 466
2 Assemblées et relations avec les Membres	3 060 920	2 849 840	93%	(211 080)
3 Promotion de la démocratie	3 636 900	3 528 468	97%	(108 432)
4 Relations extérieures	2 129 000	2 041 365	96%	(87 635)
5 Coûts directs des projets	5 138 100	1 350 000	26%	(3 788 100)
6 Services administratifs	2 269 000	2 214 160	98%	(54 840)
7 Provision pour créances douteuses	290 000	277 075	96%	(12 925)
8 Subventions	55 000	48 021	87%	(6 979)
9 Réserves et provisions	(269 000)	145 000	-54%	414 000
<b>Dépenses totales de fonctionnement</b>	<b>17 456 720</b>	<b>13 623 195</b>	<b>78%</b>	<b>(3 833 525)</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>168 940</b>		<b>168 940</b>

## Recettes en 2007

Tirées à la hausse par une augmentation de 65 pour cent des contributions volontaires, les recettes ont augmenté de 8,5 pour cent en 2007 pour atteindre CHF 13 792 132. Leurs principales sources sont les contributions des Membres, les contributions volontaires et celles du personnel. Des montants plus modestes proviennent des intérêts et d'autres sources, notamment la location de la salle de conférence et la vente de publications.



## **1. Contributions des parlements membres**

En 2007, les contributions des 156 Membres et Membres associés mises en recouvrement s'élevaient à CHF 10 999 730, en comptant celle de l'Afghanistan, nouvellement admis comme Membre. Un versement supplémentaire de CHF 60 536 a été effectué par la Jamaïque au titre du paiement d'arriérés. Sur ce total, CHF 744 683 n'avaient pas été recouverts à la fin de l'exercice 2007. En pourcentage, 7,1 pour cent des contributions à recevoir pour l'année étaient encore dues, ce qui se situe dans la fourchette des années précédentes.

A la fin 2007, 34 Membres et Membres associés étaient débiteurs de contributions. Parmi les Membres débiteurs d'arriérés, dix risquent d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts, si vote il y a, et quatre sont passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2. La situation est similaire à celle de fin 2006.

## **2. Contributions volontaires**

Le Secrétaire général a lancé pour 2007 un appel à contributions volontaires d'un montant de CHF 5,1 millions. Plus de 20 représentants des donateurs ont assisté au lancement de l'appel en octobre 2006, après quoi le Canada a offert un financement pour une période de trois ans et la Suède a confirmé pour 2007 le versement d'une importante contribution. L'ONU et deux ONG suisses se sont engagées à verser des montants plus modestes.

Au début de 2007, les engagements des donateurs s'élevaient à un total de CHF 2,1 millions. Pendant l'année, l'UIP a reçu l'assurance qu'un montant supplémentaire de CHF 1,1 million lui serait versé, sous réserve de conditions spécifiques énoncées dans des accords. Dans l'intervalle, le délai fixé pour l'utilisation de CHF 0,4 million de fonds promis a expiré. A la fin de l'exercice, le solde des fonds promis par des donateurs, après des dépenses s'élevant à CHF 1,3 millions, était de CHF 1,5 million.

En 2007, l'UIP a encaissé au total CHF 1 383 395 de contributions volontaires. Si ce montant est inférieur au budget, il dépasse la moyenne historique et représente une augmentation de 65 pour cent par rapport à l'année précédente.

## **3. Contributions du personnel**

L'imposition interne des traitements du personnel représente 9 pour cent des recettes. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 22 pour cent pour les traitements les plus bas à 32 pour cent pour le traitement le plus élevé.

Les recettes provenant des contributions du personnel ont subi les effets négatifs de la faiblesse du dollar des Etats-Unis, puisque tant les traitements que les contributions du personnel sont exprimés en dollars. Le dollar E.-U. a baissé de 8 pour cent par rapport au franc suisse pendant l'année, ce qui explique dans une large mesure pourquoi les contributions du personnel sont inférieures de 9 pour cent au montant budgété.

L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2007, une somme de CHF 34 327 a été remboursée aux membres du personnel qui avaient payé des impôts à la France et aux Etats-Unis, ce qui a réduit d'autant le revenu net provenant des contributions du personnel. Il n'y avait pas de provision pour cela dans le budget de 2007.

#### 4. Intérêts et recettes diverses

L'un des objectifs du budget 2007 était d'augmenter les intérêts perçus sur le Fonds de roulement par des placements avisés. Ceux-ci ont augmenté de plus de 60 pour cent par rapport à 2006 pour atteindre CHF 117 222. Aucune recette provenant d'intérêts n'était prévue au budget. Ce gain apparaît donc comme providentiel.

Les recettes provenant de la vente de livres et de la location de la salle de conférence ont été négligeables et inférieures au montant budgété.

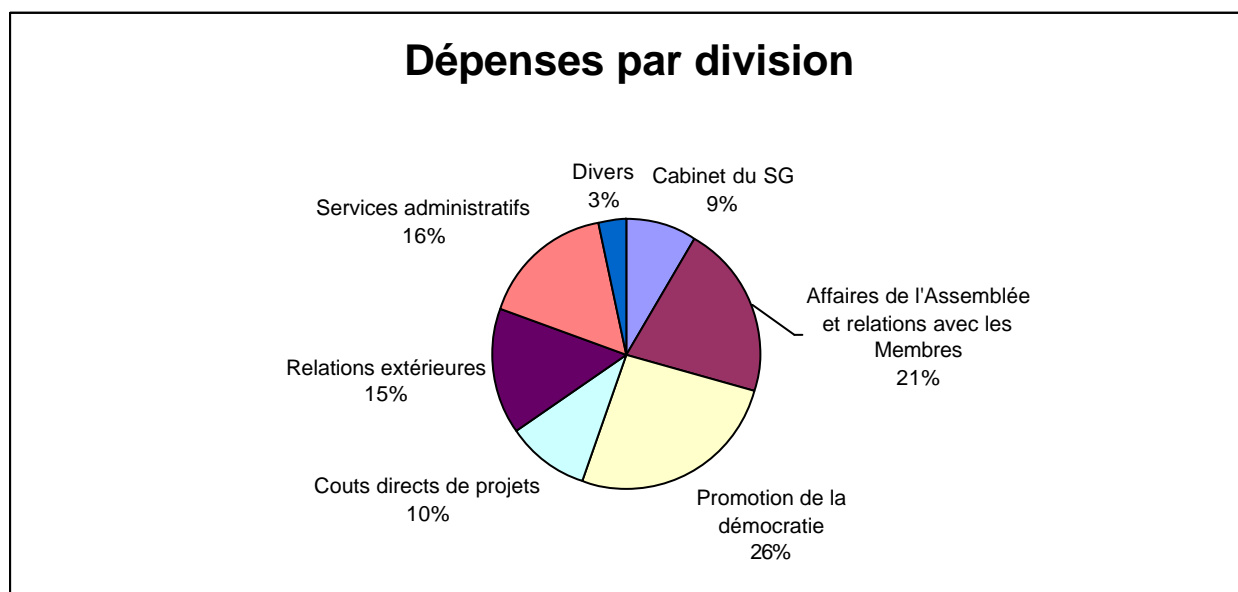
#### Dépenses en 2007

En 2006, le Conseil directeur a approuvé à Genève des crédits d'un montant de CHF 17 456 720 pour le budget de fonctionnement 2007. En 2007 à Nusa Dua, il a approuvé des crédits supplémentaires de CHF 324 000 en provenance du Fonds de roulement. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 13 623 196, soit CHF 3 833 525 de moins que le budget. L'économie s'explique essentiellement par des changements apportés au programme, en particulier aux postes suivants :

- Projets : divers projets de promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale ont été différés faute de contributions volontaires.
- Assemblées et réunions spécialisées : le coût des salles de conférences et des services linguistiques pour la seconde assemblée statutaire a été inférieur au budget en raison du nombre réduit de séances parallèles. La réunion parlementaire sur l'OMC n'a pas eu lieu, les négociations commerciales du Cycle de Doha étant dans l'impasse. Le séminaire régional sur le contrôle du secteur de la sécurité a été reporté.
- Frais généraux de personnel : les coûts de formation et de recrutement ont été inférieurs au budget.

#### Analyse des dépenses par division

Près des trois quarts des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux activités de trois divisions : a) les affaires de l'Assemblée et les relations avec les parlements membres, b) la promotion de la démocratie, et c) les relations extérieures et à des projets non récurrents tributaires de contributions volontaires. Le Cabinet du Secrétaire général et les services administratifs, y compris les locaux des bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 24 pour cent des ressources.



## 1. Cabinet du Secrétaire général

Les frais de fonctionnement du Cabinet du Secrétaire général se sont élevés à CHF 1 169 266, ce qui est supérieur au budget (102 pour cent) en raison des frais de voyage, qui ont augmenté de 59 pour cent depuis 2004.

## 2. Affaires de l'Assemblée et relations avec les Membres

Les dépenses totales au titre des Assemblées et des autres réunions de l'UIP, ainsi que celles concernant le personnel spécialement chargé de leur organisation, ont été de CHF 2 849 840. S'il est inférieur au budget révisé (93 pour cent), ce montant est supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le Conseil directeur a augmenté le crédit prévu pour la 116<sup>ème</sup> Assemblée en raison du déplacement de celle-ci de Bangkok à Nusa Dua. Cependant, des économies ont été réalisées de sorte que le crédit supplémentaire n'a pas été totalement utilisé. Le coût définitif de la première Assemblée a été inférieur à celui de l'Assemblée tenue à Manille en 2005. On trouvera des données comparatives dans les tableaux ci-dessous.

Les modalités de la 117<sup>ème</sup> Assemblée étaient nouvelles en ce sens que les débats dans trois commissions permanentes ont été remplacés par trois réunions-débats plus courtes, portant sur des points à leur ordre du jour (mais ne se tenant pas en parallèle) et par une séance de la Commission des Affaires des Nations Unies. Avec moins de séances tenues simultanément et un compte rendu plus court, le coût des interprètes et des traducteurs a été réduit et les frais de location de salles contenus malgré une hausse des prix.

L'Organisation mondiale du commerce n'a pas tenu de conférence ministérielle en 2007; en conséquence, la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC a été annulée, ce qui s'est traduit par une économie importante pour le budget de fonctionnement.

**Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)**

Poste	Nusa Dua 2007	Nairobi 2006	Manille 2005	Mexico 2004
Heures supplémentaires du personnel permanent	29 412	27 309	36 524	16 968
Pers. temp./services contractuels	511 160	450 249	548 857	428 628
Frais de voyage et connexes	194 123	160 164	203 387	139 491
Fret/communication	36 210	19 464	31 803	42 712
Fournitures/matériel/services	12 550	1 161	2 668	3 008
Publications	54 907	56 382	48 659	69 010
Cadeaux/frais de représentation	1 339	1 412	1 588	5 852
<b>Total des dépenses</b>	<b>839 701</b>	<b>716 141</b>	<b>873 486</b>	<b>705 669</b>

**Table 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)**

Poste	Genève 2007 (3 jours)	Genève 2006 (3 jours)	Genève 2005 (3 jours)	Genève 2004 (4 jours)
Heures supplémentaires du personnel permanent	23 724	25 413	24 891	20 776
Pers. temp./services contractuels	238 825	275 474	279 500	275 203
Frais de voyage et connexes	23 057	9 691	18 742	17 376
Fournitures/matériel/services	81 546	70 123	56 672	49 955
Publications	40 750	29 834	29 684	43 122
Cadeaux/frais de représentation	6 501	13 031	6 486	1 679
<b>Total des dépenses</b>	<b>414 403</b>	<b>423 566</b>	<b>415 975</b>	<b>408 111</b>

### **3. Promotion de la démocratie**

La Division de la promotion de la démocratie a encouru des dépenses totales de CHF 3 528 468. Ces dépenses ont été inférieures de 3 pour cent au budget, mais supérieures de 18 pour cent à celles de l'exercice précédent.

La Promotion de la démocratie regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Centre de ressources documentaires, Droits de l'homme et Partenariat entre hommes et femmes.

Les dépenses de la coopération technique et du Bureau du Directeur, qui atteignent CHF 1 610 679, ont dépassé le budget (101 pour cent) en raison des pertes sur change entraînées par le projet d'appui au Parlement du Nigéria et de l'apport en urgence d'une assistance préparatoire au Parlement des Maldives, qui n'avait pas été budgétée. Par contre, une économie a été réalisée avec le report du séminaire sur le contrôle du secteur de la sécurité.

Les dépenses du Centre de ressources documentaires, qui s'établissent à CHF 109 726, ont été inférieures au budget (71 pour cent) parce que le volume des traductions externalisées n'a pas été aussi élevé que prévu et que le crédit pour un manuel sur les groupes parlementaires des partis, réattribué ultérieurement à un projet sur les programmes d'introduction à la vie parlementaire, n'a pas été utilisé en raison de divers retards dans la production.

Les dépenses du programme des droits de l'homme, qui atteignent CHF 1 122 680, ont été inférieures au budget (95 pour cent). A Nusa Dua, le Conseil directeur a approuvé un crédit supplémentaire pour soutenir un groupe d'éminentes personnalités chargé de suivre les affaires de droits de l'homme à Sri Lanka. Cependant, il s'est révélé que la partie technique du soutien n'était pas nécessaire.

Le programme du partenariat entre hommes et femmes a dépensé CHF 684 747, soit moins que le budget (96 pour cent) parce que certaines tâches liées à des publications ont été retardées ou annulées.

### **4. Relations extérieures**

Les coûts de la Division des relations extérieures, qui se montent à CHF 2 041 365, sont inférieurs au budget (96 pour cent). Les dépenses de cette division comprennent le coût de l'information et des communications en provenance de Genève, ainsi que le coût de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York.

Dans les dépenses du Bureau de l'Observateur permanent, qui s'établissent à CHF 986 639, sont compris le coût de manifestations tenues à Washington et à New York et la réunion du groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Globalement, le coût du Bureau de l'Observateur permanent est inférieur au budget (96 pour cent) en raison de la dévaluation du dollar E.-U. par rapport au franc suisse et d'économies réalisées dans l'organisation de manifestations à Washington et à New York.

Le coût des services liés à l'information, y compris le site Web de l'UIP, a été de CHF 1 009 408, ce qui est inférieur au montant budgété (95 pour cent) du fait de dépenses réduites sur certaines activités prévues, dont des enregistrements vidéo et la révision de la base de données sur les instances parlementaires traitant du commerce.

### **5. Coûts directs de projets**

En 2007, l'UIP a exécuté plusieurs projets touchant à la promotion de la paix, de la démocratie et à la gouvernance mondiale avec l'aide de contributions volontaires. Parmi ces projets figurent des séminaires, la fourniture d'assistance technique à des pays en développement et la production de guides parlementaires. Les coûts directs de projets ont atteint en 2007 un total de CHF 1 350 000. Le solde des contributions volontaires, CHF 33 395, a servi à subvenir aux coûts indirects de projets, liés à l'administration et à la comptabilité par exemple.

On trouvera une liste détaillée des accords de financement, des contributions volontaires et des dépenses des projets dans les notes explicatives des états financiers (Note 5).

## **6. Services administratifs**

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont élevées à CHF 2 214 160, soit un montant inférieur à la fois à celui de l'année précédente et au budget (98 pour cent). Ce centre de coûts a bénéficié d'une baisse sensible du coût des photocopieuses, dont le contrat de crédit-bail a été signé après appel d'offres.

## **7. Provision pour créances douteuses**

A Nusa Dua, le Conseil directeur a approuvé un crédit supplémentaire pour créances douteuses à la suite de la suspension des Parlements des Fidji et de l'Ouzbékistan. Cependant, la situation des arriérés s'est améliorée plus tard dans l'année lorsque le Parlement de la Guinée a épongé sa dette. Finalement, sur un budget révisé de CHF 290 000 pour créances douteuses, seuls CHF 277 075 ont été utilisés.

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par pertes et profits des sommes à recevoir lorsque toutes les démarches de recouvrement ont été tentées. Le montant requis pour cette réserve est calculé en fonction de la durée des arriérés de contributions en clôture d'exercice. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par pertes et profits devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de Membres. A la clôture de l'exercice 2006, la réserve était de CHF 273 527. Avec l'addition de la dotation 2007 et la passation par pertes et profits des dettes des Fidji et de l'Ouzbékistan et des montants dus par l'Union européenne pour le projet au Nigéria, la réserve se situe actuellement à CHF 236 730, soit 18 pour cent du montant total à recevoir des Membres.

## **7. Subventions et dotations des réserves**

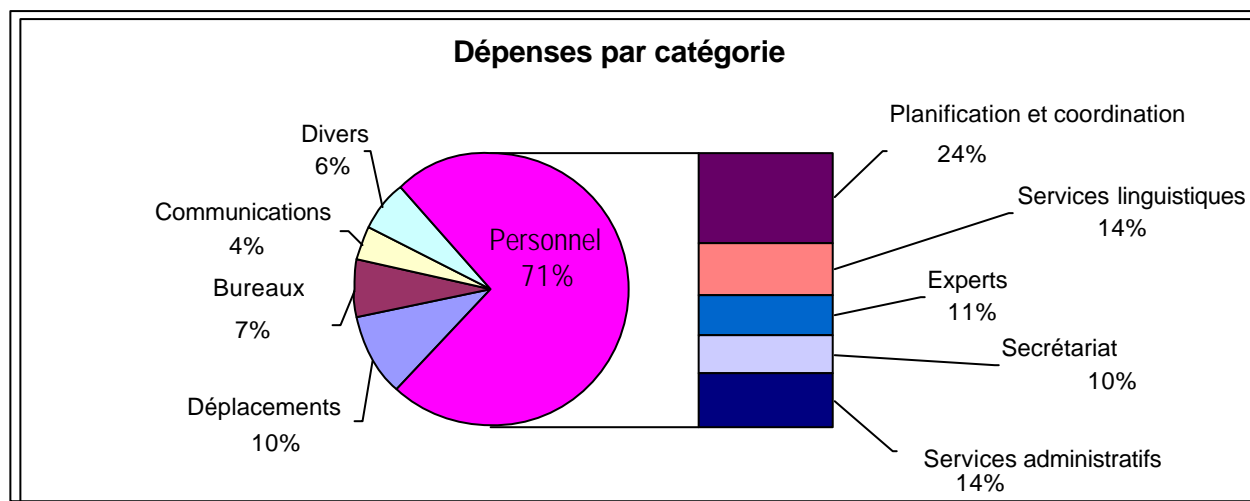
La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des parlements a été de CHF 48 021, par rapport à un budget de CHF 55 000.

Une première dotation de CHF 55 000 a été versée à une réserve pour gros travaux de réfection du Siège de l'UIP, conformément à une décision prise par le Conseil directeur en septembre 2001.

## **Analyse des dépenses par objet de dépense**

Les traitements et salaires et la rémunération de services rendus représentent la plus grosse part des dépenses de fonctionnement. Ces décaissements effectués pour le personnel sont répartis, selon la fonction, entre activités de planification et de coordination, services linguistiques, administration, services de secrétariat et conseils d'experts. Les autres postes de dépense sont les déplacements, les locaux professionnels, les communications et divers coûts.

On trouve à l'Annexe I des états financiers une ventilation plus détaillée des dépenses.



## Analyse des dépenses selon le sexe

Des femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Cependant, certaines des dépenses annuelles de fonctionnement sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la représentation des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à la promotion de la parité, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section du Rapport des finances consacrée aux résultats (page 22) montre dans quelle mesure les activités principales ont eu des répercussions sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, hormis aux postes de cadres les plus élevés. Les dépenses ciblant les femmes ont augmenté par rapport à 2006 et aux années précédentes, en termes à la fois réels et relatifs.

Représentation au Secrétariat	2007		2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes dans le personnel - Services administratifs	13	87 %	13	87 %
Femmes dans le personnel – Cadres	13,5	52 %	13	56 %
Femmes dans le personnel – Total	26,5	65 %	26	68 %
Femmes recrutées en cours d'exercice	0,5*	33 %	3,5	100 %
Femmes promues en cours d'exercice	0*	0 %	3,5	100 %

Sommes expressément affectées à l'égalité entre hommes et femmes	2007		2006	
	CHF	%	CHF	%
Personnel*	562 754	6 %	534 632	6 %
Biens et services	121 993	5 %	96 200	4 %
Coûts (directs et indirects) des projets	342 119	25 %	170 079	20 %

\* postes à temps partiel compris

## Dépenses d'équipement

En 2007, une somme de CHF 49 386 a été dépensée en mobilier et en matériel. Elle comprend le remplacement régulier de certains matériels informatiques dépassés.



## **Caisse des pensions du personnel**

Une caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. La Caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension donnée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à verser une pension pouvant aller jusqu'à deux ans, couvrant la période entre l'âge du départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

La performance de la Caisse de prévoyance en 2007 a été inférieure au taux de rendement cible de 4,5 pour cent en raison principalement du repli des marchés financiers, qui est lié à la crise des crédits hypothécaires à risque aux Etats-Unis. Par ailleurs, les estimations du passif actuariel ont été révisées à la hausse pour tenir compte de la longévité croissante dont témoignent les tableaux d'espérance de vie publiés récemment. Au 31 décembre 2007, les actifs de la Caisse de prévoyance avaient une valeur boursière de CHF 14,0 millions. Ces actifs seront affectés à deux types d'engagements :

### **1) Les retraités actuels**

La Caisse de prévoyance compte 12 retraités, dont l'âge va de 60 à 86 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à un 1,1 million de francs suisses et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 25 ans. Sur la base des tableaux d'espérance de vie de 2006, et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 13,5 millions.

### **2) Les droits acquis**

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne recevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés entre 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,6 million.

Selon les estimations, le régime de retraite résiduel est financé à 99 pour cent et un passif net estimé à CHF 90 000 figure au bilan de l'UIP. Lesdites estimations dépendant de la longévité de ces retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement.

## **Recommandations**

- 1) Aux termes de l'article 4.5 du Règlement financier, l'utilisation des sommes provenant de crédits non engagés à la fin de l'exercice financier est soumise par le Secrétaire général à la décision du Conseil directeur, par l'intermédiaire du Comité exécutif. Le Secrétaire général recommande que l'excédent de fonctionnement de 2007 soit viré au Fonds de roulement.
- 2) Aux termes de l'article 10.2 du Règlement financier, le Secrétaire général peut, après une enquête approfondie, autoriser à passer par profits et pertes le montant des pertes de fonds, stocks et autres avoirs, à condition qu'un état de toutes les sommes ainsi passées par profits et pertes soit soumis aux Vérificateurs des comptes en même temps que les comptes annuels. Le Conseil directeur prend note que le Secrétaire général a passé par profits et pertes les arriérés, d'un total de CHF 218 747, des Parlements des Fidji et de l'Ouzbékistan, dont l'affiliation a été suspendue par le Conseil en 2007, et les comptes à recevoir de l'Union européenne d'un montant de CHF 95 125 au titre du projet d'appui au Parlement du Nigéria. Toutes les démarches raisonnables ont été tentées pour les recouvrer et les montants sont maintenant passés par profits et pertes pour que les états financiers reflètent avec exactitude la situation financière de l'UIP. Ces montants ne seront pas comptabilisés comme créances.

- 3) Conformément à l'article 13.3 du Règlement, il est recommandé au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2007.

## Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public. Au besoin, les états indiquent des montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements de la direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux vérificateurs internes, notamment celles d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.



Anders B. Johnsson  
Secrétaire général



John Piper  
Directeur de la Division des  
Services administratifs

## Avis du Vérificateur extérieur des comptes

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à l'examen des comptes de l'Union interparlementaire, arrêtés au 31 décembre 2007.

La comptabilité m'a été dûment remise au Siège de l'UIP. Mon travail a consisté à vérifier les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice financier, ainsi que le contenu du bilan, et à procéder à un examen général, par pointage et sondage, des documents comptables et d'autres pièces justificatives, dans la mesure où cela m'a paru nécessaire dans les circonstances données. Il a consisté également à m'assurer des pratiques et procédures administratives là où elles pouvaient avoir des incidences financières.

Je certifie que les comptes et états financiers rendent fidèlement compte des opérations financières de l'Organisation en 2007 et de sa situation financière à la fin de l'année 2007.



Lars Christian Møller  
Directeur général adjoint  
Riksrevisjonen (Norvège)

UNION INTERPARLEMENTAIRE  
**Etat de la situation financière**  
 au 31 décembre 2007  
 En CHF (francs suisses)

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	38 329	47 483
Liquidités en dépôt	1 388 697	1 965 644
Dépôts à terme	5 057 037	3 432 618
Investissements	1 521 103	1 509 588
	<u>8 005 166</u>	<u>6 955 333</u>
Compte des sommes à recevoir des Membres (Notes 3 & 4)	1 105 877	1 104 704
du personnel	39 053	14 408
d'autres Organisations (Note 5)	22 463	56 693
remboursements d'impôts	40 792	23 863
autres (Note 3b)	172 434	100 429
	<u>1 380 619</u>	<u>1 300 097</u>
Charges constatées d'avance (Note 6)	58 105	45 044
Stocks	23 390	21 899
Actifs immobilisés (Note 7)		
Bâtiments et terrain	9 356 495	9 356 495
Equipement	1 041 862	995 474
moins amortissements cumulés	(1 684 651)	(1 336 769)
	<u>8 713 706</u>	<u>9 015 200</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u><b>18 180 986</b></u>	<u><b>17 337 573</b></u>
<b>PASSIF ET RESERVES</b>		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	506 193	588 920
Avances de donateurs (Note 5)	1 070 148	825 377
Avances de Membres	572 729	64 854
	<u>2 149 070</u>	<u>1 479 151</u>
Fonds d'affectation spéciale (Note 8)	-	35 609
Emprunts (Note 9)		
Exigible à court terme	189 600	189 600
A long terme	8 342 400	8 532 000
Passif de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	90 000	0
Passif différé (Note 10b)	1 558 813	1 474 050
	<u>12 329 883</u>	<u>11 710 410</u>
<b>Total du passif</b>	<u><b>12 329 883</b></u>	<u><b>11 710 410</b></u>
Réserves pour les réparations importantes (Note 12)	55 000	
Fonds de roulement (après contribution)	5 796 103	5 627 163
	<u>5 796 103</u>	<u>5 627 163</u>
<b>Total du passif et des réserves</b>	<u><b>18 180 986</b></u>	<u><b>17 337 573</b></u>

## UNION INTERPARLEMENTAIRE

**Etat des résultats financiers**

pour l'exercice clos au 31 décembre 2007

En CHF (francs suisses)

	2007	2006
<b>Recettes</b>		
1 Contributions des parlements membres	11 060 266	10 623 067
2 Contributions du personnel (Notes 2(f), 13)	1 220 985	1 081 801
3 Contributions volontaires (Notes 2(k), 5)	1 383 395	836 624
4 Intérêts (Note 2(k))	117 222	71 950
5 Divers (Note 15)	10 267	95 861
<b>Recettes totales de fonctionnement</b>	<u>13 792 135</u>	<u>12 709 303</u>
<b>Dépenses</b>		
1 Cabinet	1 169 266	1 124 755
2 Assemblées et relations avec les parlements membres	2 849 840	2 657 588
3 Promotion de la démocratie	3 528 468	2 996 355
4 Relations extérieures	2 041 365	2 011 712
5 Coûts directs au titre des projets (Note 5)	1 350 000	832 853
6 Services administratifs	2 214 160	2 331 332
7 Provisions pour créances douteuses	277 075	119 306
8 Subventions	48 021	55 193
9 Réserves et provisions (Notes 10, 12)	145 000	0
<b>Dépenses totales de fonctionnement</b>	<u>13 623 195</u>	<u>12 129 094</u>
<b>Excédent/(déficit) de fonctionnement</b>	<u>168 940</u>	<u>580 209</u>
<b>Fonds de roulement, en début d'exercice</b>	<u>5 627 163</u>	<u>5 046 954</u>
<b>Fonds de roulement, en fin d'exercice</b>	<u>5 796 103</u>	<u>5 627 163</u>

## UNION INTERPARLEMENTAIRE

**Etat des flux de trésorerie**

pour l'exercice clos au 31 décembre 2007

En CHF (francs suisses)

	2007	2006
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>6 955 333</b>	5 155 581
<b>Disponibilités provenant des (dépensées en) opérations</b>		
Excédent de fonctionnement	168 940	580 209
plus dépenses comptables	577 645	411 291
Modifications des sommes à recevoir	(80 522)	1 425 418
Modifications des stocks et charges constatées d'avance	(14 552)	109 366
Modifications des sommes à payer	669 919	(509 905)
<b>Total des disponibilités provenant des opérations</b>	<b>1 321 430</b>	2 016 379
<b>Disponibilités utilisées dans le financement des activités</b>		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189 600)	(189 600)
Changement du solde du Fonds d'affectation spéciale (Note 8)	(35 609)	17 339
<b>Total des disponibilités provenant du financement</b>	<b>(225 209)</b>	(172 261)
<b>Disponibilités dépensées en investissements</b>		
Autres actifs	(46 388)	(44 366)
<b>Total des disponibilités dépensées en investissement</b>	<b>(46 388)</b>	(44 366)
<b>Solde de clôture</b>	<b>8 005 166</b>	6 955 333

## Notes explicatives des états financiers

### 1. Nature de l'Organisation

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale parlementaire, politique et représentative et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

### 2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables internationales pour le secteur public, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

#### a) Comptabilisation des recettes

Les contributions sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés.

#### b) Investissements

Les placements dans des fonds d'investissement sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

#### c) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

#### d) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	4 ans

e) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de l'International Organizations Immunities Act et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

f) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

g) Pension et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur de son personnel qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport verbal au Comité exécutif sur les activités de la Caisse de prévoyance.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). La responsabilité de l'UIP en ce qui concerne les retraites des employés actifs se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont constatées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (Note 10).

h) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations en dollars E.-U. sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les transactions en euros sont converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne. Les transactions dans d'autres devises sont converties en francs suisses au cours au comptant indiqué sur Internet au moment de l'affichage. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant des opérations sont inscrits comme dépenses.

i) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales de l'IFAC pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

j) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intra-groupes ont été éliminés lors de la consolidation.

k) Modification des méthodes comptables

Les contributions volontaires, les intérêts perçus et les contributions des nouveaux membres ou membres ré-affiliés sont inscrits comme recettes.



### 3. Sommes à recevoir

a) A la fin de l'exercice, 34 parlements membres ou membres associés devaient des arriérés de contribution. Dix (€) d'entre eux ont été privés de leur droit de vote en application de l'Article 5.2 des Statuts. Cinq (€) Membres et Membres associés étaient passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2 des Statuts.

Membres / Membres associés	2007	2006	2005	2004	Dette spéciale	Total
Afghanistan	22 010	-	-	-	-	22 010
Albanie	660	-	-	-	-	660
Argentine	82 260	39 145	-	-	-	121 405
Bolivie <sup>a</sup>	22 400	23 370	290	-	-	46 060
Botswana	22 860	-	-	-	-	22 860
Cambodge	20 122	-	-	-	-	20 122
Cap-Vert	21 880	-	-	-	-	21 880
Colombie	3 522	-	-	-	-	3 522
Congo	22 010	19 730	-	-	-	41 740
Gambie	11 685	-	-	-	-	11 685
Iran (République islamique d')	95 220	-	-	-	-	95 220
Jamahiriya arabe libyenne	45 090	-	-	-	-	45 090
Kirghizistan <sup>a,b</sup>	23 900	25 720	24 970	16 565	-	91 155
Liban	1 930	-	-	-	-	1 930
Libéria <sup>a,b</sup>	21 880	23 370	22 690	12 416	38 166	118 522
Madagascar <sup>a</sup>	22 100	23 370	273	-	-	45 743
Mozambique <sup>a</sup>	22 100	23 370	-	-	-	45 470
Nicaragua <sup>a,b</sup>	22 100	23 370	22 690	-	-	68 160
Niger	11 436	-	-	-	-	11 436
Palaos	21 820	-	-	-	-	21 820
Panama	817	-	-	-	-	817
Papouasie-Nouvelle-Guinée <sup>a</sup>	22 100	23 370	-	-	-	45 470
Paraguay	12 817	-	-	-	50 054	62 871
République démocratique du Congo <sup>a,b</sup>	22 190	23 370	22 690	21 930	-	90 180
République populaire démocratique de Corée <sup>a</sup>	25 480	26 880	-	-	-	52 360
Sao Tomé-et-Principe	21 880	-	-	-	-	21 880
Sénégal	22 260	20 725	-	-	-	42 985
Somalie <sup>a</sup>	21 880	23 370	-	-	-	45 250
Tadjikistan	22 405	-	-	-	-	22 405
Togo	18 437	-	-	-	-	18 437
Venezuela	71 750	4 762	-	-	-	76 512
Parlement centraméricain	1 120	-	-	-	-	1 120
Parlement de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest <sup>b</sup>	1 110	1 200	1 180	-	-	3 490
Parlement latino-américain	2 340	-	-	-	-	2 340
<b>Totaux 2007</b>	<b>783 571</b>	<b>325 122</b>	<b>94 783</b>	<b>50 911</b>	<b>88 220</b>	<b>1 342 607</b>
<i>Chiffres comparatifs 2006</i>	<i>744 683</i>	<i>310 449</i>	<i>128 264</i>	<i>30 996</i>	<i>113 246</i>	
				moins créances douteuses		(236 730)
				<b>Somme nette à recevoir des Membres</b>		<b>1 105 877</b>

<sup>a</sup> sous réserve des dispositions de l'Article 5.2 des Statuts

<sup>b</sup> sous réserve des dispositions de l'Article 4.2 des Statuts

b) L'UIP a avancé 20 000 euros à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Ce prêt sera remboursé en quatre versements annuels à compter de 2008.

#### 4. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des comptes, y compris les contributions des Membres, qui ont été comptabilisés comme recettes et constitués comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçues.

Au début de 2007, la provision pour créances douteuses s'élevait à 273 527 CHF. A la suite du paiement de certaines contributions, le solde de la réserve s'établit à 236 730 CHF, ce qui représente 18 pour cent des arriérés des Membres encore impayés à la fin de l'exercice.

	2007	2006
Solde d'ouverture	272 049	246 335
Réévaluation	1 478	-
Provision	277 075	119 306
Pertes statutaires	-	-
Pertes pour créances non recouvrables	(313 872)	(93 592)
<b>Solde de clôture</b>	<b>236 730</b>	<b>272 049</b>

#### 5. Sommes à recevoir pour la coopération technique

L'Union interparlementaire reçoit des fonds de plusieurs donateurs pour l'exécution de diverses activités. Les versements totaux au titre de contributions volontaires en 2007 étaient de 1 383 395 CHF, dont 1 350 000 CHF de coûts directs. Les paiements anticipés de contributions volontaires s'élevaient au 31 décembre 2007 à un montant net de 1 047 685 CHF.

Projet	Organisation	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel engagement en 2007	Fonds employés en 2007	Solde d'engagement	(Avances) / sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Commission européenne	€ 346 903	(€ 259 028)	87 875	€ 0	€ 13 570
	Guinée équatoriale	€ 197 018	€ 0	18 357	€ 178 661	(€ 178 661)
<b>Total partiel</b>	<b>EUROS</b>	<b>€ 543 921</b>	<b>(€ 259 028)</b>	<b>€ 106 232</b>	<b>€ 178 661</b>	<b>(€ 165 091)</b>
Guide sur l'apatridie	HCR	36 527	-	-	36 527	(34 342)
Programme d'appui mondial	SIDA	267 731	535 574	803 305	-	-
Pakistan		47 815	-	9 568	38 247	(38 247)
Timor-Leste	PNUD		154 457	47 539	106 918	(68 304)
Egypte		18 293	(15 964)	2 329		-
Réconciliation	CIDA		268 060		268 060	(268 060)
Mutilations sexuelles féminines	Norvège	29 624	-		29 624	(29 624)
Violence à l'encontre des enfants	UNICEF		38 707	27 787	10 920	(840)
Armes de petit calibre	CDH		7 620	7 620		-
Secteur de la sécurité	DCAF		20 000		20 000	(20 000)
Séminaire sur le budget	ACIC	5 833	-		5 833	(5 833)
"e-Parlement"	Département affaires éco. et sociales (ONU)		74 914	43 325	31 589	(7 800)
Droits des personnes handicapées	Département affaires éco. et sociales (ONU)/HCDH		60 500	35 388	25 112	(25 112)
Burundi : femmes	FNUD	406 034		115 144	290 890	(132 617)
Droits de l'homme		416 014		115 549	300 465	(143 638)
<b>Total partiel</b>	<b>CHF</b>	<b>1 227 871</b>	<b>1 143 868</b>	<b>1 207 554</b>	<b>1 164 185</b>	<b>(774 417)</b>
<b>Total général</b>	<b>CHF</b>	<b>2 128 203</b>	<b>715 108</b>	<b>1 383 395</b>	<b>1 459 915</b>	<b>(1 047 685)</b>
			Coûts indirects	(33 395)	Sommes à recevoir	22 463
			Coûts directs	1 350 000	Avances	(1 070 148)

## 6. Dépenses réglées d'avance

L'Union a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2008, telles que les frais d'abonnement et les dépôts pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

## 7. Biens immobiliers, installations et matériel

- a) L'Union a un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Cet immeuble est sis sur un terrain appartenant au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'Union pour les 45 années qui viennent. L'Union a accepté d'acheter le bâtiment et l'annexe érigés sur le terrain pour la somme de 1 205 000 CHF. Avec les frais d'enregistrement, l'achat coûtera 1 253 450 CHF.
- b) L'Union a entrepris des travaux de construction et de rénovation des immeubles pour un coût net de 9 356 495 CHF après déduction des dons reçus.
- c) L'amortissement est constaté conformément à la méthode décrite dans la note 2d). Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels au fur et à mesure de leur remplacement et modernisation réguliers, ce qui représente un investissement non négligeable.

Année	Bâtiments et terrain		Mobilier		Matériel informatique et de communication		Véhicules	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Solde d'ouverture	8 607 975	8 795 105	322 776	434 404	68 828	92 848	15 621	24 031
Acquisitions	0	0	19 066	11 377	30 320	32 989	0	0
Amortissement	(187 130)	(187 130)	(124 143)	(123 005)	(31 798)	(57 008)	(7 810)	(8 410)
<b>Solde de clôture</b>	<b>8 420 845</b>	<b>8 607 975</b>	<b>217 699</b>	<b>322 776</b>	<b>67 350</b>	<b>68 828</b>	<b>7 811</b>	<b>15 621</b>
Report brut	9 356 495	9 356 495	768 473	749 407	133 962	204 014	39 053	42 053
Amortissement cumulé	(935 650)	(748 520)	(550 774)	(426 631)	(66 612)	(135 186)	(31 242)	(26 432)
<b>Report net</b>	<b>8 420 845</b>	<b>8 607 975</b>	<b>217 699</b>	<b>322 776</b>	<b>67 350</b>	<b>68 828</b>	<b>7 811</b>	<b>15 621</b>

## 8. Fonds d'affectation spéciale

L'Union interparlementaire avait en dépôt des fonds appartenant à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, à laquelle un parlement membre a acquitté une contribution en 2007. Après paiements, le solde en dépôt qui s'élevait à 419 CHF a été restitué à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et le fonds a été clôturé.

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>35 609</b>
<b>Recettes</b>	
- Contributions volontaires	16 800
<b>Recettes totales</b>	<b>16 800</b>
<b>Paiements</b>	
- Frais de voyage	2 204
- Interprètes	41 100
- Traduction	2 503
- Services de conférence	3 495
- Hébergement	2 688
- Restitution du solde en dépôt	419
<b>Total</b>	<b>52 409</b>
<b>Solde du Fonds d'affectation spéciale</b>	<b>0</b>

## 9. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de 9 480 000 CHF, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont 8 532 000 CHF restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2008	189 600
2009	189 600
2010	189 600
2011	189 600
2012	189 600

## 10. Autres engagements à long terme

a) L'UIP conserve une ancienne caisse de prévoyance qui versera les retraites de ses anciens fonctionnaires et d'une partie du personnel actuel, en fonction de différents critères, tels que le nombre d'années de service et le salaire au moment du départ à la retraite. Le montant du passif actuariel est estimé à 90 000 CHF.

Montant en CHF	2007	2006
Estimation de l'engagement actuariel	14 049 811	13 855 887
Actifs de la caisse de prévoyance	13 959 195	14 546 705
Passif actuariel au titre des retraites	90 616	0
Provision	90 000	0
<b>Solde non provisionné</b>	<b>616</b>	<b>0</b>

b) Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2007, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2007	2006
Primes de réinstallation	541 947	490 843
Congés inutilisés	656 866	623 207
Remboursement de frais de déménagement	360 000	360 000
<b>Total</b>	<b>1 558 813</b>	<b>1 474 050</b>

## 11. Engagements et imprévus

a) L'UIP s'est engagée à acheter au Canton de Genève le bâtiment qui abrite son nouveau Siège au prix de 1 205 000 CHF. Le vendeur a offert de reprendre sans intérêt une hypothèque de 100 pour cent sur la propriété, remboursable en 25 ans sans intérêts. Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2008	48 200
2009	48 200
2010	48 200
2011	48 200
2012	48 200

b) Pour ses bureaux sis au 220, 42<sup>ème</sup> rue Est à New York, l'Union a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Selon les projections, le loyer annuel de ce Bureau reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2008	USD 120 444	CHF 136 361
2009	USD 124 968	CHF 141 482
2010	USD 127 852	CHF 144 748
2011	USD 130 803	CHF 148 089
2012	USD 11 004	CHF 12 458

## 12. Provision pour réparations importantes

L'Union interparlementaire a constitué une réserve pour financer les réparations importantes qui devront être réalisées au Siège de l'Organisation, dans l'avenir. En septembre 2001, le Conseil directeur a décidé de réserver un montant annuel de 55 000 CHF à ce titre, à compter de 2007.

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>0</b>
Versements	55 000
Dépenses	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>55 000</b>

## 13. Passif éventuel

Plusieurs membres du personnel ont reçu des feuilles d'impôt du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie pour les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP entre 2001 et 2006. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. Des pourparlers entre les autorités suisses et françaises pourraient aboutir à un règlement satisfaisant de la question d'imposition, qui est aussi portée devant le Tribunal administratif à Lyon (France).

## 14. Contributions du personnel

La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de 1 255 312 CHF. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de 34 327 CHF, qui correspond aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis à des membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

	2007	2006
<b>Contribution brute du personnel</b>	<b>1 255 312</b>	<b>1 167 361</b>
<b>Remboursements</b>		
- France	29 777	85 245
- Etats-Unis d'Amérique	4 550	315
<b>Total</b>	<b>34 327</b>	<b>85 560</b>
<b>Contribution nette du personnel</b>	<b>1 220 985</b>	<b>1 081 801</b>

## 15. Commissions de gestion

L'UIP perçoit une commission de gestion pour les projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2007, elle a perçu des commissions d'un montant de 33 395 CHF.

## 16. Recettes diverses

Sont compris dans les 10 267 CHF de recettes diverses la vente de publications, la location de la salle de conférence et les droits d'auteurs.

## 17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

**Annexe 1 - Dépenses par programme et catégorie de dépense**

	Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Frais de voyage	Fournitures et services	Subventions <sup>1</sup> et honoraires	Divers <sup>2</sup>	Total
1	Cabinet du Secrétaire général	882 807	976	191 337	64 146	30 000	-	1 169 266
2	Assemblées et relations avec les parlements membres	1 511 967	818 651	225 728	293 494	-	-	2 849 840
3	Promotion de la démocratie	2 811 710	61 250	304 547	282 443		68 518	3 528 468
	Coûts directs de projets	185 204	226 928	501 402	436 466			1 350 000
4	Relations extérieures	1 529 590	44 068	75 834	391 873	-	-	2 041 365
5	Services administratifs	1 290 633	19 520	3 753	545 461	-	354 793	2 214 160
6	Virements de fonds	-	-	-	-	48 021	422 075	470 096
	<b>TOTAL</b>	<b>8 211 911</b>	<b>1 171 393</b>	<b>1 302 601</b>	<b>2 013 883</b>	<b>78 021</b>	<b>845 386</b>	<b>13 623 195</b>

<sup>1</sup> Subvention à l'ASGP comprise.

<sup>2</sup> Divers : amortissement, provision pour créances douteuses et pertes sur change.

## Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2007

### Cabinet du Secrétaire général

**Objectif 1 :** Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux, une organisation politique unique en son genre, qui œuvre pour la paix, la démocratie et la coopération internationale par l'action parlementaire. Donner une dimension parlementaire à la coopération multilatérale et jouer ainsi un rôle central en comblant le déficit démocratique des relations internationales.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Croître pour devenir une organisation des parlements vraiment universelle.	Nombre de parlements membres de l'organisation.	Une nouvelle affiliation en 2007. Echanges en cours avec des parlements qui doivent s'affilier en 2008.
Elargir la base financière de l'Union.	Les recettes d'exploitation annuelles augmentent de 20 pour cent grâce à un doublement des contributions des donateurs.	Augmentation de 8 pour cent des recettes et de 65 pour cent des contributions volontaires.
Mobiliser l'action parlementaire sur des questions d'intérêt international.	Nombre de cas dans lesquels le travail fait à l'UIP s'est traduit par une action de suivi dans les parlements.	Résultats en définitive non quantifiables, malgré des éléments indiquant manifestement que des résolutions de l'UIP se traduisent par une action parlementaire.
Faciliter le contrôle parlementaire des organisations internationales.	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une interaction concrète entre les institutions multilatérales et les parlements travaillant avec l'UIP et à travers elle.	Création à cette fin de la nouvelle Commission des affaires de l'ONU et de son groupe consultatif.
Etendre l'appui politique et technique apporté aux Nations Unies dans les situations d'après-conflit.	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une coopération concrète entre l'ONU et l'UIP.	Coopération continue avec la Commission de consolidation de la paix et d'autres organes de l'ONU.
Bonnes direction et représentation politiques de l'UIP.	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l'Organisation.	Satisfaction exprimée par les organes directeurs.
Bonne gestion de l'UIP et bonne exécution de ses programmes.	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l'Organisation.	Satisfaction exprimée par les organes directeurs.
Organes directeurs efficaces.	Niveau de satisfaction de leurs membres. Documents d'appui fournis en temps utile.	Approbation des nouvelles modalités concernant le Conseil directeur et l'organisation pratique des réunions.

**Objectif 2 :** Promouvoir la paix et la sécurité de diverses manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Une réunion du Comité du Moyen-Orient.	Nombre de parlementaires israéliens et palestiniens y assistant et degré de leur satisfaction.	Réunions rassemblant deux représentants de chaque côté. Il y a place pour de nouveaux progrès au moment où le Comité s'oriente dans un sens plus net.
Une réunion du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.	Nombre de participants des deux parties.	Ont participé à la réunion des représentants de cinq partis politiques, trois chypriotes grecs et deux chypriotes turcs.

**Objectif 3 :** Rendre les membres de commissions parlementaires permanentes et spécialisées mieux à même de traiter des questions du développement durable, leur offrir un lieu où ils puissent débattre, échanger leurs expériences et contribuer aux travaux des organisations multilatérales qui traitent de ces questions, et élaborer des outils, tels que des guides, à l'usage des parlements sur ces questions.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Une réunion mondiale sur un Objectif du Millénaire pour le développement.	Nombre de parlementaires membres de commissions compétentes, permanentes et spécialisées, assistant à la réunion et nombre des parlements représentés.	Première réunion parlementaire mondiale sur le VIH/SIDA tenue à Manille en novembre. Présence de quelque 200 participants venus de toutes les régions et représentant une soixantaine de parlements. Première réunion vraiment mondiale de ce type, elle a été plébiscitée par les participants.
Etablir un guide à l'usage des parlementaires sur l'OMD discuté à la réunion.	Questionnaire élaboré et distribué. Groupe technique constitué pour revoir le projet de guide.	Présentation à la réunion d'un nouveau guide intitulé <i>Agir contre le VIH</i> . Enquête en cours sur les instances parlementaires traitant du VIH/SIDA.



## Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres

**Objectif 1 :** Développer l'UIP en tant que foyer de la concertation parlementaire et, à ce titre, étudier les questions d'intérêt international et se prononcer à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres. Favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre parlementaires et leur donner des occasions de pratiquer la diplomatie parlementaire.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Tenir sa 116 <sup>ème</sup> Assemblée à Bangkok avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débat et plusieurs autres réunions parallèles.	Nombre de parlements assistant aux assemblées et nombre total de délégués. Niveau de satisfaction des participants. Documents de travail fournis en temps utile.	Ont assisté à la 116 <sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Nusa Dua - mai), 111 parlements membres et 588 parlementaires. A la 117 <sup>ème</sup> Assemblée (Genève - octobre), 125 parlements membres étaient représentés et les parlementaires étaient au nombre de 511.
Tenir sa 117 <sup>ème</sup> Assemblée à Genève avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débat et plusieurs autres réunions parallèles.	Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.	Les délégués aux Assemblées de l'UIP ont pu bénéficier, à leur satisfaction, des services habituels lors des deux Assemblées de 2007. Tous les délais statutaires, tels que la date à laquelle la convocation à l'Assemblée et les documents y afférents doivent être envoyés aux parlements membres, ont été respectés.  Les documents comportant les résultats des deux Assemblées ont été distribués dans les deux semaines suivant la clôture des manifestations. Les comptes rendus des Assemblées de 2007 ont été envoyés à tous les parlements membres dans les délais statutaires.

**Objectif 2 :** Renforcer la capacité des membres de commissions parlementaires, permanentes ou spécialisées, à traiter des questions relatives au commerce international et organiser une conférence parlementaire sur l'OMC où ils puissent débattre, confronter leurs expériences et contribuer au travail de l'OMC sur les questions du commerce international.

Promouvoir la paix et la sécurité de diverses manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organiser une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC et deux réunions de son Comité de pilotage.	Nombre de parlementaires membres de commissions compétentes, permanentes et spécialisées, assistant à la réunion et nombre des parlements représentés.	Le Comité de pilotage s'est réuni deux fois mais la réunion parlementaire sur l'OMC n'a pas eu lieu, les négociations commerciales du Cycle de Doha étant dans l'impasse.

**Objectif 3 :** Favoriser un partenariat entre hommes et femmes à l'UIP et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influencer sur les travaux et les projets futurs de l'UIP.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Participation plus équilibrée des hommes et des femmes et intégration des questions de parité dans toutes les activités de l'UIP.</p>	<p>Nombre total de femmes parlementaires assistant aux Assemblées et à d'autres réunions de l'UIP.</p> <p>Fonctions électives exercées par des femmes.</p> <p>Participation à la Réunion des femmes parlementaires, au Comité de coordination des femmes parlementaires et au Groupe du partenariat entre hommes et femmes lors des Assemblées de l'UIP.</p>	<p>Les femmes représentaient 26,5 pour cent de tous les parlementaires présents à la 116<sup>ème</sup> Assemblée à Nusa Dua, où elles étaient au nombre de 156. Elles ont été 159 à assister à la 117<sup>ème</sup> Assemblée à Genève, soit 31,1 pour cent de tous les parlementaires présents.</p> <p>Des femmes ont été élues ou nommées à 11 postes, sans compter le Comité de coordination des femmes parlementaires.</p>
<p>Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP.</p>		<p>83 déléguées sont intervenues dans les débats à la 116<sup>ème</sup> Assemblée, représentant 26 pour cent des interventions.</p>

## Promotion de la démocratie

**Objectif 1.a)** : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en leur fournissant une assistance technique.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Missions d'évaluation des besoins menées à bien auprès de trois parlements (des demandes ont été adressées à l'UIP par l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Soudan et la Somalie).</p> <p>Conception de nouveaux projets faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base et comportant des éléments destinés à renforcer le rôle des femmes et à défendre les droits de la personne.</p> <p>Recherche fructueuse de financement pour ces projets.</p> <p>Apport aux parlements d'un appui spécifique, adapté à chaque cas.</p>	<p>Nombre d'accords conclus pour fournir l'aide au développement demandée.</p> <p>Accords conclus avec des donateurs pour financer trois projets de promotion de la démocratie par une assistance aux parlements nationaux.</p>	<p>Missions d'évaluation des besoins réalisées en République démocratique du Congo, aux Maldives, en Sierra Leone et dans les Emirats arabes unis. Mission conjointe effectuée en République démocratique populaire lao en vue de la conception d'un programme.</p> <p>Nouveaux projets conçus pour la République démocratique du Congo (RDC) et la République démocratique populaire lao.</p> <p>Accord conclu avec le PNUD pour l'exécution d'un projet au Timor Leste.</p> <p>Cambodge - Formation du personnel des deux chambres à la rédaction de textes de loi.</p> <p>RDC - Recherche fructueuse d'experts pour un cours d'introduction.</p> <p>Burundi - Réunion de deux jours organisée pour favoriser le dialogue politique.</p> <p>Maroc - Documentation fournie.</p> <p>Thaïlande - Mission destinée à dispenser des conseils sur la création de commissions des finances publiques; mission de suivi visant à mettre en évidence d'autres possibilités de coopération.</p>

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Exécution de projets d'assistance technique pour les Parlements du Burundi, de la Guinée équatoriale, du Pakistan, du Congo et de l'Equateur.</p> <p>Recrutement et présentation de consultants chargés de rendre des services consultatifs en Afghanistan, en Iraq, à Sri Lanka, en Algérie, à Bahrein et en Uruguay.</p> <p>Apport d'une assistance technique et documentaire à d'autres partenaires associés à l'exécution des projets.</p>	<p>Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel et voyages d'étude, réalisés dans cinq pays.</p>	<p>Diverses activités ont eu lieu pour soutenir des parlements nationaux, notamment ceux des pays suivants : Afghanistan, Burundi, Egypte, Guinée équatoriale, Pakistan et Timor Leste.</p> <p>Des consultants ont été recrutés pour rendre des services consultatifs à tous les parlements nationaux susmentionnés.</p> <p>A fourni aux partenaires et aux parlements nationaux de l'Afghanistan, de l'Egypte, de la Guinée équatoriale, de la République du Congo, du Pakistan, de la Sierra Leone et du Timor Leste divers matériels et ressources documentaires pendant l'année.</p>
<p>Extension du fichier d'experts auxquels on peut faire appel pour effectuer des missions de coopération technique.</p>	<p>Nombre d'experts prêts à entreprendre des missions de coopération technique.</p>	<p>Trente-cinq experts ont entrepris des missions de courte durée et/ou ont fourni des services consultatifs pendant l'année.</p>

**Objectif 1.b) :** Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en organisant des séminaires régionaux de développement des capacités et représenter l'UIP à des réunions traitant de la promotion de la démocratie.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Organisation, avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), de deux séminaires régionaux pour les parlements sur la gestion de l'environnement et le développement durable.</p>	<p>Nombre de participants et leur degré de satisfaction, apprécié à partir des réponses données à un questionnaire d'évaluation.</p>	<p>Séminaire régional tenu à Vientiane (Laos) en novembre 2007 pour les parlements de l'Asie et du Pacifique - 70 participants, dont des parlementaires de neuf pays de la région.</p>
<p>Quatre autres séminaires régionaux seront organisés, dont des séminaires sur le contrôle du secteur de la sécurité et la réconciliation.</p>	<p>Nombre de participants.</p>	<p>Séminaire d'experts en Suède sur le passé, le présent et l'avenir du mouvement des démocraties nouvelles ou rétablies, auquel ont participé une vingtaine d'experts; rapport transmis au Conseil consultatif de la 6<sup>ème</sup> Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies (CIDNR-6).</p>

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
		<p>Séminaire parlementaire régional sur les règles de procédure parlementaires : réalités et défis de la réforme dans la région arabe - Rabat, mars 2007 - organisé par le PNUD en coopération avec l'UIP et l'Union interparlementaire arabe.</p> <p>Séminaire régional sur la réconciliation - Bolivie, juin 2007 - 150 participants de neuf pays d'Amérique latine.</p> <p>Forum parlementaire d'une journée à l'occasion du 7<sup>ème</sup> Forum mondial sur le thème "Réinventer l'Etat" - Vienne, juin 2007 - 150 participants de 32 parlements.</p> <p>Réunion visant à encourager les parlements à apporter leur concours à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles - Tanzanie - Sur les dix parlements pilotes invités, sept étaient présents.</p>
<p>Organisation d'une séance d'information, à l'occasion d'une Assemblée de l'UIP, sur les activités de promotion de la démocratie menées par l'Union.</p>	<p>Meilleure connaissance de ces activités par les Membres de l'UIP qui manifestent davantage le désir de les soutenir.</p>	<p>Célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie à la 117<sup>ème</sup> Assemblée avec production audiovisuelle, réunion-débat au Conseil directeur et adoption d'une déclaration renouvelant l'engagement envers la démocratie.</p>
<p>Représentation de l'UIP à deux réunions au moins portant sur la démocratie.</p>	<p>Meilleure connaissance du rôle que joue l'UIP pour promouvoir la démocratie et renforcer les parlements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation de donateurs organisée à Bruxelles par le PNUD, l'Institut de la Banque mondiale et le DFID.</li> <li>- Réunions à Doha et à New York dans le prolongement de la CIDNR-6.</li> <li>- Réunion annuelle à Boston de la Conférence nationale des parlements des Etats.</li> </ul>

**Objectif 2.a) :** Favoriser par la recherche et les publications une meilleure compréhension des parlements.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Recherches, mise en forme et publication d'informations sur le rôle, la structure et les méthodes de travail des parlements.	<p>Publication ponctuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de la <i>Chronique des élections parlementaires</i></li> <li>▪ du <i>Panorama des élections</i></li> <li>▪ du <i>Répertoire mondial des parlements</i>.</li> </ul>	Les trois publications ont été produites dans les délais prévus.
Mise à jour et extension de la base de données PARLINE sur les parlements nationaux; acquisition d'informations et de documentation destinées à soutenir les activités de recherche.	<p>Mise à jour des données contenues dans les modules Informations générales, Systèmes électoraux, Dernières élections et Mandat parlementaire et vérification de ces données auprès des parlements.</p> <p>Production et large diffusion d'un matériel destiné à la promotion de la base de données PARLINE.</p> <p>Publication d'une brochure consacrée aux résultats des recherches.</p>	<p>Les modules Informations générales, Systèmes électoraux et Dernières élections ont été régulièrement remis à jour. Le module sur le mandat parlementaire ne l'a pas été. Tous les parlements ont été invités à vérifier les données. Le taux de réponse a été d'environ 40 pour cent.</p> <p>Un dépliant et un signet ont été produits pour coïncider avec le lancement de la mise à jour de PARLINE. Ce matériel publicitaire a été distribué lors de la Conférence mondiale sur le thème du "e-Parlement".</p> <p>La planification a atteint un stade avancé mais la mise en œuvre n'a pas commencé en 2007.</p>
Contribution au développement du site Web de l'UIP, en particulier en ce qui concerne PARLINE, les activités de promotion de la démocratie et les dernières nouvelles sur les activités de l'UIP.	<p>Site Web de l'UIP régulièrement mis à jour.</p> <p>Utilisation accrue des sections correspondantes du site Web de l'UIP.</p> <p>Amélioration des mécanismes utilisés pour évaluer le site Web de l'UIP.</p>	<p>La première mise à jour de PARLINE a été réalisée avec succès. De nouvelles pages ont été ajoutées sur les TIC dans les parlements et le projet de recherche sur les programmes d'initiation à la vie parlementaire. 59 articles ont été ajoutés à la section Dernières nouvelles.</p> <p>Impossible à évaluer actuellement.</p> <p>Les mécanismes d'évaluation n'ont pas été améliorés.</p>

**Objectif 2.b) : Répondre au besoin d'information des parlements.**

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Etablissement et exécution du programme de recherche 2007-2010 à partir du guide <i>Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle</i>.</p>	<p>Elaboration et production de matériels de communication pour le programme de recherche pluriannuel.</p> <p>Appel à propositions d'activités de recherche à mener à bien en 2008 rendu public en temps voulu.</p> <p>Etude des propositions de recherche et sélection.</p> <p>Evaluation des activités de recherche et intégration dans les activités futures des leçons qui en ont été tirées.</p>	<p>Une boîte à outils pour l'autoévaluation parlementaire, conçue à partir du guide, a été rédigée, revue et testée dans des parlements. Elle doit paraître en 2008.</p> <p>Aucun appel à propositions n'a été lancé. Aucune évaluation n'a été faite.</p>
<p>Recherches effectuées en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la représentation des minorités ethniques et des populations autochtones au Parlement.</p>	<p>Création d'un groupe technique chargé de faire profiter de ses compétences et de ses lumières et de mettre au point une méthodologie.</p> <p>Réalisation d'un projet pilote avec certains parlements.</p> <p>Publication de l'étude sur la représentation des populations autochtones.</p> <p>Réalisation par le groupe technique d'une étude de faisabilité concernant la base de données mondiale.</p>	<p>Une consultation d'experts a été organisée. A partir de ses recommandations, un descriptif de projet a été établi en partenariat avec le PNUD. Le Secrétariat attend que le projet dispose d'un financement pour aller plus loin.</p>

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Elaboration, en collaboration avec le National Democratic Institute (NDI), d'un guide à l'usage des parlementaires sur les groupes des partis parlementaires.	Elaboration et distribution d'un questionnaire. Création d'un groupe technique chargé de revoir le premier jet.	Cette activité a été annulée faute d'accord avec le NDI sur la proposition de projet.
Mobilisation des parlements en faveur du programme de recherche de l'UIP.	Organisation de manifestations à l'Assemblée de l'UIP. Création d'une commission consultative. Constitution de réseaux d'experts spécialisés dans les questions inscrites au programme de recherche. Amélioration des mécanismes d'échange d'informations, de diffusion et d'évaluation des recherches de l'UIP.	Une manifestation sur le thème "Rapprocher le parlement du peuple" a été proposée pour la 118 <sup>ème</sup> Assemblée en 2008. Cette activité est en attente de financement.  Il y a eu une bonne coopération avec l'ASGP.  Il a été procédé à un réexamen de la Chronique des élections parlementaires et un livre blanc sur le développement futur du site Web de l'UIP a été établi. Il est prévu de mettre en œuvre en 2008 les recommandations émanant de ces deux activités.
Fourniture, sur demande, d'informations relatives aux parlements, avec l'aide de l'ASGP.	Nombre de demandes traitées.	Il a été répondu en 2007 à au moins 52 demandes d'information. Un mécanisme plus complet de comptabilisation des demandes a été mis en place.
Travail en vue de la mise en place d'un mécanisme mondial d'échange d'informations sur les programmes de renforcement du législatif, s'inspirant de travaux similaires effectués dans les parlements européens.	Recommandations faites sur la base d'une étude de faisabilité et de consultations avec les parlements et d'autres parties concernées.	Cette activité est en attente de financement.
Contribution au développement et au succès du <i>Global Centre on ICT in Parliament</i> (Centre mondial sur les TIC au parlement), en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.	Apport fourni en temps utile à toutes les activités du Centre.	Fréquents apports aux activités du Centre mondial. La Conférence mondiale sur le thème du "e-Parlement" a été organisée en octobre avec l'ONU et l'ASGP par le biais du Centre mondial. Cent cinq chambres ont répondu à un questionnaire sur les TIC au parlement distribué par l'UIP.



**Objectif 3.a)** : Apporter un soutien efficace au Comité des droits de l'homme des parlementaires et en gérer les cas.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Examen des cas de violation des droits de l'homme portés à l'attention de l'UIP et rédaction des rapports.</p> <p>Rédaction des décisions du Comité.</p> <p>Organisation de quatre sessions du Comité – deux à l'occasion de l'Assemblée et deux tenues au Siège de l'UIP en dehors des assemblées.</p> <p>Membres encouragés à prendre des mesures de suivi.</p>	<p>Bon fonctionnement du Comité.</p> <p>Rapports et décisions adoptés par le Comité et le Conseil directeur.</p> <p>Nombre de dossiers clos en raison d'un règlement satisfaisant des cas.</p> <p>Nombre de mesures de suivi signalées par les Membres.</p>	<p>Les rapports ont permis aux membres du Comité de délibérer en ayant toutes les informations utiles et de prendre leurs décisions en connaissance de cause.</p> <p>En 2007, le Comité a adopté des rapports et des décisions sur 74 cas (contre 76 en 2006) concernant 343 parlementaires. Il a examiné 19 cas pour la première fois et en a déclaré trois irrecevables. Vingt-cinq cas ont fait l'objet d'un rapport public et d'une résolution du Conseil directeur.</p> <p>Le Comité a tenu quatre sessions (de quatre ou cinq jours chacune), qui ont eu lieu en janvier, avril-mai, juillet et octobre 2007. Il a clos 15 cas qui s'étaient réglés de manière satisfaisante. Le débat sur le renforcement de la procédure du Comité a permis de progresser.</p> <p>En moyenne, cinq à six lettres individualisées par cas ont été envoyées après chaque session du Comité.</p> <p>Des lettres les invitant à prendre des mesures de suivi ont été adressées à tous les parlements membres et à tous les présidents des commissions parlementaires des droits de l'homme après chaque Assemblée. Les parlements du Royaume-Uni et d'Allemagne ont tenu le Comité informé de leurs activités de suivi.</p>
<p>Réalisation de deux missions pour enquêter sur des allégations d'atteinte aux droits de l'homme et s'informer directement de la situation des parlementaires concernés, et observation de deux procès de parlementaires.</p>	<p>Rapports de mission.</p> <p>Rapports de l'observateur du procès.</p>	<p>Une mission a été effectuée en Equateur du 18 au 20 juin 2007. La seconde mission n'a pas pu avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté du Comité. Le rapport sur la mission en Equateur a été présenté au Comité et au Conseil directeur.</p> <p>Des missions d'observation de procès ont été réalisées dans trois cas et ont fait l'objet de rapports au Comité.</p>

**Objectif 3.b) :** Sensibiliser les parlements à leur rôle de gardien des droits de l'homme et renforcer leurs capacités en la matière.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Séminaire pour les instances parlementaires des droits de l'homme.	Séminaires réussis/participants satisfaits.	Un séminaire a eu lieu du 24 au 26 octobre 2007 sur le thème "Migrations et droits de l'homme". En remplissant leurs formulaires d'évaluation, les participants ont exprimé leur satisfaction et le grand intérêt qu'ils avaient trouvé à participer au séminaire.
Activités tendant à renforcer le rôle des parlements dans la défense des droits de l'homme.	Création de nouvelles instances parlementaires compétentes pour les droits de l'homme.	Pas d'information.
Séminaires sur les organes chargés de l'application des instruments internationaux.	Un séminaire régional en Afrique francophone. Trois séminaires nationaux.	Le responsable du projet a été engagé vers le milieu de l'année 2007. Un séminaire sur "Le rôle des parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme" s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 1 <sup>er</sup> au 3 octobre 2007 à l'intention du personnel et des membres des parlements des pays francophones d'Afrique. En remplissant leurs formulaires d'évaluation, les participants ont exprimé leur satisfaction et le grand intérêt qu'ils avaient trouvé à participer au séminaire. Les séminaires nationaux ont été reportés à 2008.
Production d'un guide à l'usage des parlementaires sur les droits et la dignité des personnes handicapées, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le HCDH.	Elaboration et distribution d'un questionnaire. Création d'un groupe technique chargé de revoir le premier jet. Publication du guide.	Le guide sur la nouvelle Convention relative aux droits des personnes handicapées, projet conjoint avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le HCDH, a été publié à l'occasion de la 117 <sup>ème</sup> Assemblée.
Actualisation constante de la base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme et publication de ces données sur support papier.	Nombre de nouvelles entrées dans la base de données	De nouvelles informations ont été introduites dans la base de données en ligne. La publication sur support papier n'a pas été nécessaire.

**Objectif 3.c)** : Sensibiliser les esprits à l'extérieur des parlements à l'importance de leur rôle de gardien des droits de l'homme et faire connaître les activités de l'UIP dans le domaine des droits de l'homme.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Amnesty International et d'autres organismes soucieux des droits de l'homme pour défendre des intérêts communs.	Mention des parlements et de l'UIP dans les documents pertinents des Nations Unies et d'autres organisations.  Participation de parlements et de l'UIP à des manifestations internationales/ régionales concernant les droits de l'homme.	Le nombre des occurrences du terme "parlement" (et de ses dérivés "parlements" et "parlementaire(s)") dans les documents des Nations Unies sur les droits de l'homme a baissé, passant de 218 en 2006 à 176 en 2007 (source : documents officiels des Nations Unies).  L'ouvrage de l'UIP et du HCDH "Droits de l'homme : Guide à l'usage des parlementaires" est paru en 2007 en arabe et en espagnol.
Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et rencontre avec les organisations de défense des droits de l'homme établies à Londres.	Participation effective à deux réunions.	Il n'a pas été possible d'organiser cela en 2007.

**Objectif 4.a)** : Coordonner les échanges de vues entre femmes parlementaires aux assemblées de l'UIP, débattre de l'apport des femmes parlementaires aux résolutions de l'Assemblée et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes parlementaires sur des questions de société.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes.	Participation effective des délégués.	Quatre-vingt-onze femmes parlementaires de 64 pays ont participé à la Réunion des femmes parlementaires à Bali en avril. Elles ont proposé des amendements au projet de résolution intitulé <i>Création d'emplois et sécurité de l'emploi à l'heure de la mondialisation</i> pour s'assurer que les questions d'égalité entre hommes et femmes ne seraient pas oubliées. Les partis politiques et leur rôle dans la promotion de la participation des femmes à la vie politique ont été débattus lors d'une séance spéciale.  Le Comité de coordination des femmes parlementaires et le Groupe de partenariat entre hommes et femmes se sont tous deux réunis lors des 116 <sup>ème</sup> et 117 <sup>ème</sup> Assemblées. Le Groupe de partenariat a aussi entendu les délégations des Palaos et d'Arabie saoudite.

**Objectif 4.b)** : Appeler l'attention sur les femmes en politique et faire connaître la situation des femmes dans les parlements nationaux.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Actualisation et extension de la base de données bibliographiques sur les femmes en politique.	Nombre de références bibliographiques. Nombre de visites sur le site Web.	La base de données sur les femmes en politique, qui est l'une des pages les plus visitées du site Web de l'UIP, compte maintenant plus de 2800 références (soit une augmentation de 12 pour cent par rapport à l'année précédente).
Actualisation des données statistiques sur les femmes dans les parlements nationaux.	Exactitude des informations données sur le site Web. Nombre de visites sur le site Web.	Les informations statistiques sur les femmes au parlement ont été actualisées tous les mois. La révision des pages Web consacrées aux femmes s'est poursuivie en 2007 mais n'a pas été terminée. Les pages sur les femmes au parlement et sur le suffrage féminin sont parmi les plus visitées du site Web de l'UIP.
Actualisation de la base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité et la condition de la femme.		La base de données en ligne sur les commissions parlementaires traitant des questions de parité, qui porte sur plus de 80 commissions parlementaires de 70 pays, a été remise à jour en mars 2007, avant la session de la Commission de la condition de la femme et de nouveau en décembre 2007, pour la Deuxième Conférence des instances parlementaires chargées de la condition de la femme et de l'égalité entre hommes et femmes. Une recherche complémentaire a été effectuée sur les groupes parlementaires de femmes. Ces informations seront placées sur le site en 2008.
Contribution au développement et au maintien du réseau d'information iKnowpolitics sur les femmes en politique, créé conjointement par IDEA, le NDI, le PNUD et UNIFEM.  Constitution d'une base de données historiques sur les femmes en politique depuis 1945.	Ouverture du site Web iKnowpolitics.  Nombre d'utilisatrices.	iKnowpolitics a été lancé en février 2007 lors d'une manifestation spéciale organisée pendant la session de la Commission de la condition de la femme. Le site Web a été présenté à l'occasion d'autres réunions organisées par les partenaires, dont l'UIP. Six lancements régionaux ont été aussi organisés. Depuis son ouverture, le site Web a reçu plus de 11 millions de visiteurs.  L'UIP s'apprête à constituer une base de données en ligne sur les femmes en politique de 1945 à nos jours. Les données historiques dont elle disposait ont été vérifiées et complétées.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Contribution au processus des Objectifs du Millénaire pour le développement et au Rapport du PNUD sur le développement humain par la fourniture de données et de statistiques actualisées.</p>	<p>Exactitude des données fournies.</p> <p>Mention de l'UIP dans les remerciements.</p>	<p>L'UIP a fourni des données au processus des Objectifs du Millénaire pour le développement et est citée comme source d'information sur les femmes dans les parlements. Elle a été en outre la principale source du Rapport du PNUD sur le développement humain pour ce qui est des données sur les femmes en politique.</p>
<p>Réalisation des recherches nécessaires à la parution d'une étude sur les femmes en politique spécifiquement axée sur la contribution des hommes à la promotion des femmes en politique et sur la sensibilisation des parlements aux questions de parité, et publication de cette étude.</p> <p>Publication de l'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes lors des élections de 2006.</p> <p>Autres rapports et analyses.</p>	<p>Nombre de publications et d'articles sur les femmes en politique.</p> <p>Nombre de demandes de publications.</p> <p>Nombre de mentions.</p>	<p>Le programme du partenariat entre hommes et femmes a reçu 200 demandes de publications (concernant un ou plusieurs documents sur les femmes en politique).</p> <p>Des recherches ont été réalisées en 2007 pour l'enquête sur l'égalité en politique. Plus de 270 réponses d'hommes et de femmes parlementaires ont été reçues, traitées et analysées pour cette publication.</p> <p>L'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes aux élections législatives en 2006 est parue pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2007, et une conférence de presse a été organisée pour en présenter les résultats. L'analyse a été largement reprise dans les médias.</p> <p>Les rapports des diverses réunions tenues en 2007 ont été publiés sur le site Web et distribués aux membres. Un rapport a été publié sur le thème <i>Egalité des sexes et promotion de la condition de la femme : le rôle des commissions parlementaires</i>.</p>

**Objectif 4.c) :** *Œuvrer pour une plus large participation des femmes aux élections, favoriser un partenariat entre hommes et femmes dans les parlements nationaux, sensibiliser les parlementaires aux questions de parité et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influencer sur les travaux du parlement.*

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Organisation de l'appui aux femmes parlementaires et aux candidates dans les pays arabes et les pays qui sortent d'un conflit.</p>	<p>Nombre d'activités. Nombre de femmes élues.</p>	<p>Un séminaire régional tenu dans les Emirats arabes unis en octobre a permis de discuter des difficultés rencontrées par les femmes une fois au Parlement et des moyens de faire évoluer la situation. Il a réuni des femmes de tous les Etats du Conseil de coopération du Golfe occupant des postes à responsabilités, ainsi que des expert(e)s de Namibie, de Tunisie, du PNUD et d'UNIFEM.</p> <p>Un forum sur la participation des femmes à la vie politique, organisé par le Parlement algérien en mars 2007 avec le soutien du PNUD et de l'UIP, a permis aux participants d'échanger leurs vues et de confronter leurs expériences sur les moyens de renforcer la présence des femmes dans les assemblées élues. Des élections ont eu lieu en Algérie en avril 2007; malheureusement, les progrès, pour ce qui est du nombre de femmes élues, demeurent très modestes.</p> <p>Un projet de soutien aux femmes parlementaires du Burundi, financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, a démarré en juin avec un séminaire où des parlementaires du Burundi, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et d'Espagne ont discuté du rôle et des fonctions du parlement et se sont fait part de leurs expériences et de leurs bonnes pratiques dans le domaine de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Lors d'une table ronde, les femmes parlementaires du Burundi ont débattu des priorités nationales pour les femmes.</p>

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Organisation de deux réunions à la 51<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme – une réunion parlementaire et une réunion de présidentes de parlement – pour renforcer l’apport des parlements nationaux à la prise de décision de l’ONU sur les questions de parité.</p>	<p>Apport au processus de prise de décision de l’ONU. Nombre de participantes et leur satisfaction.</p>	<p>Plus de 150 participantes de 50 pays ont débattu de <i>La perspective parlementaire sur la discrimination et la violence envers les petites filles</i> à l’occasion de la 51<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme de l’ONU. Les discussions ont porté sur la nécessité de lois rigoureuses et rigoureusement appliquées. Il a été question aussi du suivi et du contrôle, de la nécessité de faire évoluer les comportements et des moyens d’autonomiser les filles, en particulier par l’éducation. Ces points ont été portés à l’attention de la Commission dans un rapport présenté par la Présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires.</p> <p>Les présidentes de parlement se sont réunies une demi-journée pour réfléchir sur le rôle qu’elles pouvaient jouer en qualité de présidentes de parlement dans la protection des fillettes et sur la contribution qu’elles pouvaient apporter dans ce but.</p>
<p>Organisation pour les parlements européens d’un séminaire régional sur le thème du Parlement, du budget et de l’égalité entre hommes et femmes.</p>	<p>Nombre de participants et leur satisfaction.</p>	<p>Un séminaire régional sur le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans la perspective de l’égalité entre hommes et femmes, s’est tenu à Genève en septembre. Il a réuni des parlementaires de 11 pays d’Europe et d’Asie centrale qui ont pu échanger leurs vues et approfondir leur compréhension du processus budgétaire et des questions d’égalité entre hommes et femmes, Les participants ont porté sur le séminaire une appréciation très positive.</p>
<p>Organisation, dans le prolongement du rapport du Secrétaire général de l’ONU sur ce sujet, d’un séminaire régional sur la violence à l’égard des femmes.</p>	<p>Nombre de participants et leur satisfaction.</p>	<p>L’activité n’a pas eu lieu faute de financement.</p>
<p>Organisation d’une réunion de présidents et de membres de commissions parlementaires traitant des questions de parité.</p>	<p>Séminaire réussi et participants satisfaits.</p>	<p>Un séminaire de trois jours sur les femmes et le travail, organisé avec l’OIT à Genève, a réuni en décembre 150 parlementaires et fonctionnaires parlementaires de plus de 50 pays. Il a traité du travail non rémunéré, de l’égalité des salaires, de la discrimination ou de l’exploitation au travail. Il a débattu de l’action que les parlements doivent mener pour instaurer l’égalité entre hommes et femmes dans ce domaine. L’évaluation du séminaire a été très positive.</p>

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organisation à Genève d'un séminaire technique d'une journée pour parlementaires sur les mécanismes de communication des rapports et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de son Protocole facultatif.	Nombre de participants et degré de satisfaction.	Un séminaire technique d'une journée s'est tenu le 11 octobre 2007 au Siège de l'UIP. Organisé par l'UIP et la Division de la promotion de la femme de l'ONU, il a réuni plus d'une centaine de participants qui ont eu un débat animé sur le rôle du parlement dans l'application de la Convention.

**Objectif 5** : *Promouvoir le respect du droit international humanitaire et encourager le volontariat.*

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Guide sur les personnes portées disparues.	Présentation du guide.	Cette activité a été reportée faute de fonds.
Edition d'une version révisée du guide sur le droit international humanitaire.	Nombre d'exemplaires distribués et demandés.	Cette activité n'a pas été menée à bien faute de soutien financier. Dans l'intervalle, la Croix-Rouge australienne a produit une version actualisée du guide après l'avoir adaptée aux besoins du public australien.
Elaboration d'un régime juridique favorable aux volontaires, qui s'inspire de la Note d'orientation rédigée par l'UIP, les Volontaires des Nations Unies et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le volontariat et la législation.	Activités organisées.	Cette activité a été reportée faute de fonds.



**Objectif 6 :** Diffuser des informations aux parlementaires sur les droits de l'enfant et les obstacles à la jouissance de ces droits et encourager les parlements à agir pour les promouvoir et les faire respecter.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation lors de la 116 <sup>ème</sup> Assemblée d'une réunion-débat sur la question des droits de l'enfant.	Satisfaction des participants.	L'assistance était nombreuse à la réunion-débat organisée en coopération avec l'UNICEF sur le thème <i>Rendre l'école sûre pour les enfants</i> , et les débats y ont été animés. Un guide réalisé par l'UIP et l'UNICEF à l'usage des parlementaires sur la violence envers les enfants a été présenté à cette occasion.
Organisation d'un séminaire régional pour parlementaires sur la protection de l'enfance.	Résultats du séminaire consignés par écrit.	Un séminaire régional sur le thème <i>"Mettre en place un cadre protecteur pour les enfants en Asie du Sud : le rôle des parlementaires dans la protection des enfants dans la justice pour mineurs"</i> s'est tenu à Islamabad en juillet 2007, à l'invitation du Parlement du Pakistan et sous les auspices de l'UIP et de l'UNICEF. Il a rassemblé des parlementaires et des fonctionnaires de parlement de sept pays, qui ont débattu des droits des enfants en conflit avec la loi. Un guide régional conçu pour les parlementaires et consacré à la justice pour mineurs a été présenté à cette occasion.
Organisation d'activités nationales dans le prolongement de la Conférence régionale africaine de 2005 sur les mutilations sexuelles féminines et aide d'ordre juridique et consultative à l'élaboration de lois propres à combattre ces mutilations.  Actualisation de la base de données de l'UIP sur les lois relatives aux mutilations sexuelles féminines.	Nombre de lois adoptées pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines.	Aucune activité majeure n'a été menée à bien faute de financement.  La base de données de l'UIP a été actualisée.
Actualisation des pages Web sur la protection de l'enfance et le rôle des parlementaires.	Nombre de visites enregistrées sur les pages en question et de demandes d'information.	Cette activité a été retardée.

**Relations extérieures**

**Objectif 1 :** *Consolider les relations avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération.*

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Aider l'UIP et l'ONU à prendre l'habitude de se consulter régulièrement et de coordonner leurs activités.</p> <p>Trouver de nouveaux domaines de coopération et définir des projets en conséquence.</p>	<p>Réunion de coordination à un niveau élevé avec des fonctionnaires de l'ONU.</p> <p>Accord sur des approches et des objectifs communs.</p> <p>Projets conjoints définis dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de la consolidation de la paix.</p>	<p>Des réunions de politique générale tenues avec le Secrétaire général de l'ONU (juillet 2007) et la Vice-Secrétaire générale (septembre 2007) ont permis de dégager des domaines d'intérêt commun et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.</p> <p>Un nouveau protocole d'accord complet a été signé avec le PNUD en novembre 2007 et a jeté les bases de plusieurs initiatives conjointes, en particulier dans les domaines du développement parlementaire, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme.</p> <p>Un nouveau projet a démarré, en coopération avec le Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés. Il vise à créer des groupes de soutien dans une cinquantaine de parlements de PMA et à assurer une contribution parlementaire au Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés.</p> <p>En application des dispositions de la résolution 61/6 de l'Assemblée générale, l'UIP a participé activement aux premières discussions sur le Forum de la coopération au développement de l'ONU, si bien qu'elle a été reconnue comme le seul interlocuteur parlementaire de l'ONU dans ce domaine.</p> <p>L'UIP a fait pression avec succès pour obtenir que l'ONU déclare le 15 septembre, jour de l'adoption de la Déclaration universelle sur la démocratie, Journée internationale de la démocratie.</p> <p>La coopération avec la Commission de consolidation de la paix s'est poursuivie, et la nécessité d'apporter une assistance adaptée aux parlements du Burundi et de Sierra Leone a été reconnue explicitement (dans des documents officiels de l'ONU).</p>
<p>Développer le rôle, les résultats et l'impact de l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies.</p>	<p>Assistance nombreuse à l'Audition parlementaire de 2007, bons résultats et rapport condensé distribué comme document officiel des Nations Unies.</p>	<p>L'Audition a enregistré une participation record de quelque 200 parlementaires, et de hauts fonctionnaires de l'ONU y ont assisté. Le Président de l'Assemblée générale, co-organisateur officiel, a distribué comme il se doit le rapport final aux Etats membres.</p>

<p>Améliorer le système d'information avec les parlements nationaux sur les principales manifestations en rapport avec les Nations Unies.</p>	<p>Nombre de rapports présentés pour examen par des parlements nationaux sur de grandes questions internationales.</p>	<p>Les grands rapports de l'ONU sur les changements climatiques, le travail décent et l'emploi pour tous, la stratégie antiterroriste mondiale et l'alliance des civilisations ont été diffusés auprès des parlements nationaux. Les parlements ont été nombreux à répondre au questionnaire de l'UIP sur les changements climatiques.</p>
---	--	--

**Objectif 2** : Amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Participer aux réunions de l'ONU – recenser les questions que l'UIP connaît bien et sur lesquelles elle dispose d'un avantage comparé et faire en sorte qu'elle soit suffisamment représentée aux réunions de l'ONU où ces questions sont discutées.</p>	<p>Dix interventions de représentants de l'UIP qui se réfèrent à des résolutions de l'UIP lors de réunions des Nations Unies.</p> <p>Positions de l'UIP reprises dans des résolutions et des rapports officiels de l'ONU, en particulier ceux qui ont trait à la réforme de l'ONU et aux relations avec les parlements et leurs membres.</p>	<p>Seize déclarations ont été faites sur les principaux aspects des travaux de l'UIP. Elles ont insisté sur des principes essentiels de politique générale tirés de résolutions officielles de l'UIP mais ont aussi rendu compte d'activités en cours à l'UIP.</p> <p>L'UIP a été mentionnée dans le sens voulu dans des rapports importants du Secrétaire général de l'ONU : sur les démocraties nouvelles et rétablies, les personnes handicapées, les femmes dans le développement, et les enfants.</p>
<p>Améliorer la concertation et les échanges d'informations avec les missions auprès des Nations Unies pour familiariser l'ONU avec les travaux des commissions et comités de l'UIP et créer des occasions d'échanges d'informations ciblées.</p>	<p>Participation régulière des rapporteurs des commissions de l'UIP aux réunions et processus des Nations Unies.</p> <p>Développement de la section du site Web de l'UIP traitant de la coopération avec l'ONU.</p>	<p>Les rapporteurs de l'UIP ont participé pendant l'année à trois réunions de l'ONU : la session annuelle de la Commission du développement social; la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement; la première réunion du nouveau Forum de la coopération au développement.</p> <p>Le site s'est enrichi de nouvelles entrées, notamment des résolutions de l'UIP dans les six langues officielles de l'ONU.</p>

<p>Tenir trois réunions parlementaires spécialisées à l'ONU sur des questions internationales figurant en tête de l'ordre du jour de l'ONU.</p>	<p>Participation de parlementaires membres de commissions parlementaires traitant de ces questions; niveau d'impact sur le fonctionnement de l'ONU.</p>	<p>L'UIP a organisé une réunion d'information pour les parlementaires qui assistaient à la session 2007 de la Commission du développement social. Près de la moitié des parlementaires qui y ont participé étaient aussi membres de la commission compétente, sociale ou économique, de leur parlement. Les parlementaires présents ont eu des échanges avec d'autres délégations, fait bénéficier leurs interlocuteurs de leurs expériences et de leurs compétences, allant même dans certains cas jusqu'à faire des discours et à présenter la position de leur pays dans les séances officielles de l'ONU.</p> <p>Le Groupe consultatif de la Commission de l'UIP sur les affaires de l'ONU s'est réuni deux fois en 2007.</p>
---	---	---

**Objectif 3** : Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Amener le Congrès des Etats-Unis à s'intéresser à nouveau aux travaux de l'UIP et à y prendre part.</p>	<p>Deux manifestations organisées par l'UIP au Capitole des Etats-Unis à Washington et mettant en lumière les travaux réalisés par l'UIP pendant l'année.</p> <p>Nombre de sénateurs et de représentants des Etats-Unis ayant une connaissance directe de l'UIP et une bonne compréhension de son travail.</p> <p>Des membres du Congrès des Etats-Unis associés à des réunions ou à des publications de l'UIP.</p> <p>Progrès mesurables réalisés concernant le maintien de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP à l'ordre du jour des commissions compétentes du Congrès (finances et relations internationales).</p>	<p>Une réunion sur le VIH/SIDA, organisée en coopération avec l'ONUSIDA, a aidé à faire connaître les travaux de l'UIP dans ce domaine et a obtenu un grand succès pour ce qui est à la fois du nombre des participants et de la qualité de cette participation. D'éminents représentants des Etats-Unis connus pour leur action sur le VIH/SIDA y assistaient. La manifestation a aussi contribué à attirer des membres du Congrès à Manille où s'est tenue ensuite la première conférence parlementaire mondiale sur le sujet.</p> <p>Une autre réunion sur la violence à l'égard des filles s'est tenue en coopération avec l'UNICEF et avec le parrainage des Groupes du Congrès pour les droits de la personne et pour l'enfance. Le Président de la Commission des affaires étrangères de la chambre a ouvert la réunion, témoignant ainsi d'un soutien croissant à l'UIP.</p> <p>Le Président de l'UIP a rencontré la Présidente de la Chambre des représentants et discuté avec elle de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP. Ils se sont entendus sur une ligne de conduite commune sur la question.</p> <p>Le Congrès des Etats-Unis a envoyé des représentants non seulement à la réunion de Manille sur le VIH/SIDA, mais aussi à l'Audition parlementaire annuelle au Siège de l'ONU et au Forum de Vienne sur la traite d'êtres humains.</p> <p>Le nombre de représentants connaissant bien l'UIP a considérablement augmenté pendant l'année. Des publications de l'UIP, notamment le e-Bulletin, ont eu une large diffusion au Congrès des Etats-Unis.</p>

**Objectif 4 :** Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion qui puissent financer les activités de l'UIP.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Trouver des occasions de coopérer avec des partenaires extérieurs susceptibles de financer de nouvelles activités de l'UIP.	Elaboration de propositions de projet spécifiques en coopération avec des partenaires extérieurs travaillant dans divers domaines, notamment le développement durable, la prévention des conflits et la lutte contre les pandémies.	L'UIP a assisté à Boston à la conférence annuelle des parlements des Etats et a établi de nombreux contacts utiles.  En organisant des réunions au siège de l'ONU et à Washington, l'UIP a bénéficié de la généreuse contribution de plus d'une douzaine de cellules de réflexion et de fondations.

**Objectif 5 :** Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété dans les parlements, auprès des gouvernements et du grand public. Diffuser des informations exactes et d'actualité sur les parlements et les processus parlementaires.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Stratégie de communication.	Objectifs de communication, programme de travail pluriannuel, indicateurs de succès.	
Développer la communication directe avec l'ensemble des milieux parlementaires, y compris le Congrès des Etats-Unis.	Publication et distribution de cinq numéros du e-Bulletin (bulletin d'information électronique de l'UIP).  Parution régulière et ponctuelle du <i>Monde des parlements</i> .  Distribution plus large des publications, des communiqués de presse, des dossiers de presse et du matériel vidéo, notamment au moyen d'une liste de destinataires actualisée et étoffée.	Tous les numéros du e-Bulletin ont été produits ponctuellement et la liste des destinataires s'est allongée de 50 pour cent, passant à 2200 noms. La plupart des communiqués de presse de l'UIP ont été aussi distribués par la voie électronique aux missions des pays auprès de l'ONU et aux bureaux de l'ONU à New York, ainsi qu'au Congrès des Etats-Unis.  Quatre numéros du <i>Monde des Parlements</i> ont été envoyés à une liste étoffée de lecteurs (parlementaires, journalistes, diplomates, hauts fonctionnaires d'organisations internationales, bibliothèques, etc.).  Distribution de publications pendant les Assemblées, séminaires et autres réunions de l'UIP et tout au long de l'année.

<p>Veiller à ce que les médias fassent écho aux réunions et activités de l'UIP.</p>	<p>Nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews.</p> <p>Nombre de mentions faites de l'UIP dans les grands journaux et sur les principales stations de radio et chaînes de télévision.</p>	<p>En tout, 48 communiqués de presse ont été diffusés.</p> <p>Des conférences de presse ont été organisées à l'ONU à Genève et à New York et quotidiennement pendant l'Assemblée de Nusa Dua. Des journalistes ont interviewé des représentants de l'UIP et des parlementaires pendant les Assemblées, les séminaires et d'autres réunions.</p> <p>Des conférences de presse ont été organisées pendant les Assemblées de Nusa Dua et de Genève à l'occasion de la sortie de guides.</p>
<p>Concevoir et organiser une nouvelle série d'opérations de relations publiques, en particulier dans le contexte de la Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement.</p>	<p>Matériel vidéo sur l'UIP mis à la disposition de grandes chaînes de radio et de télévision.</p> <p>Au moins deux articles/interviews à paraître dans de grands journaux d'audience internationale.</p>	<p>Une vidéo de l'Assemblée de l'UIP tenue à Genève a été envoyée à l'Union européenne de radiodiffusion (UER) pour distribution. Des vidéos de missions sur le terrain reproduites sur cédéroms ont été présentées aux Assemblées de Nusa Dua et de Genève.</p> <p>Une exposition sur le sort des parlementaires-élus emprisonnés au Myanmar a été présentée pendant l'Assemblée de Nusa Dua.</p> <p>Deux autres expositions ont eu lieu pendant l'Assemblée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• "Un siècle de lauréats de prix Nobel de la paix 1901-2005 - Des mouvements pacifistes aux Nations Unies", de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG).</li> <li>• "Dixième anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie" complétée par des photographies sur les droits de l'homme au Myanmar.</li> </ul> <p>Articles publiés dans la presse internationale (essentiellement par des agences de presse telles que AP, Reuters, l'AFP, KUNA, ANSA, EFE, etc.).</p>
<p>Mettre en lumière la contribution de l'UIP au renforcement de la présence et du rôle des femmes en politique.</p>	<p>Manifestation organisée sous l'égide de l'UIP lors de la Journée internationale de la femme.</p> <p>Communiqués de presse sur les femmes dans les parlements et les questions de parité entre les sexes.</p>	<p>Conférence de presse au Siège de l'ONU à New York et entretiens accordés à la presse.</p> <p>Photo de groupe des présidentes de parlement au Siège de l'ONU.</p> <p>Communiqués de presse sur les femmes dans les parlements et sur les mutilations sexuelles féminines.</p>

**Objectif 6** : Donner une orientation générale au développement du site Web de l'UIP.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Rendre le site plus attrayant et ses informations plus faciles d'accès pour les utilisateurs – parlementaires, personnel des parlements, politologues et grand public.	Nombre de visites en augmentation, réactions positives de la part des utilisateurs.	Le nombre total de visiteurs a augmenté de 8 pour cent en 2007 par rapport à 2006. Près de 250 messages et demandes d'information ont été reçus d'internautes pendant l'année; beaucoup d'entre eux faisaient l'éloge du site Web de l'UIP.
Revoir la conception de la page d'accueil du site et d'autres sections dont le contenu et la présentation graphique sont dépassés.	Conception au goût du jour, navigation interne facilitée, pages plus rapidement téléchargées.	Plus de 250 pages Web ont été ajoutées au site en 2007, dont des sections entièrement nouvelles. La phase une du projet de modernisation de PARLINE, qui touchait près de 50 pages dans chaque langue, a été réalisée avec succès. Des améliorations locales ont été apportées à de nombreuses pages existantes.
Application du concept de marque proposé dans le rapport Saatchi & Saatchi, par des moyens spécifiques au site Web.	Intégration d'éléments graphiques et de textes correspondant au concept de marque.	Travail en cours. Toutes les sections nouvelles du site ont été conçues selon un modèle uniforme et modernisé.
Fonctionnement de l'UIP compréhensible pour le grand public.	Meilleur usage fait des illustrations, des photos et des graphiques et développement d'une section du site consacrée aux "questions fréquemment posées".	Toutes les publications sont maintenant disponibles en ligne en format PDF. La section "questions fréquemment posées" de PARLINE est d'une conception entièrement nouvelle.
Tous les domaines d'activité de l'UIP, traditionnels ou récents, sont couverts.	Création de sections séparées traitant notamment des droits de l'homme, du développement durable, du commerce international et des droits de l'enfant.	De nouvelles sections ont été créées en 2007 : sur les droits de l'homme, la coopération technique, les parlements et les TIC. Le travail se poursuit sur d'autres sections.
La recherche d'informations sur le site est facilitée.	Utilisation d'outils de navigation perfectionnés, notamment d'une carte du site et de menus contextuels.	Travail en cours. Toutes les sections nouvelles offrent des outils de navigation perfectionnés.
Les bases de données en ligne sont plus fonctionnelles.	Optimisation des interfaces relatives aux questions et des pages de résultat des recherches, en particulier pour permettre une analyse comparative.	Des améliorations sensibles ont été apportées aux fonctions de navigation et de recherche de PARLINE. La planification et l'analyse nécessaires à la phase deux du projet de modernisation de PARLINE sont terminées.



## Services administratifs

**Objectif 1 :** Veiller à l'efficacité des politiques de gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Elaborer une politique du personnel et l'appliquer.	Existence d'instructions administratives sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les missions</li> <li>• les stages</li> <li>• les heures supplémentaires</li> <li>• le congé parental</li> <li>• la planification du travail et l'évaluation du comportement professionnel.</li> </ul>	Un projet d'instructions administratives sur les missions et sur la planification du travail et l'évaluation du comportement professionnel a été établi et les consultations avec le personnel ont commencé.
S'assurer que le personnel recruté par d'autres divisions l'est conformément au Règlement du personnel.  Voies hiérarchiques clairement établies et fonctionnant bien.	Tous les postes pourvus par du personnel compétent.  Plans de remplacement pour tous les membres du personnel partant à la retraite.  Planification annuelle du travail et procédure d'évaluation du comportement étendues à tous les membres du personnel.	Trois concours ont eu lieu en 2007.  Des délais ont été fixés. Les membres du personnel s'appêtant à partir à la retraite ont été alertés à la question de leur succession. Le budget 2008 prévoit un crédit limité pour l'engagement de nouveaux fonctionnaires.  Des plans de travail et des évaluations ont été réalisés pour tout le personnel à l'échéance de contrats à durée déterminée.
Formation des membres du personnel pour améliorer leur employabilité et faciliter l'évolution de leur carrière.	Plans de formation destinés à donner au personnel les qualifications et compétences professionnelles appropriées.  Nombre de membres du personnel suivant une formation en cours d'emploi ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation à l'encadrement.	Pas de progrès sur ce point. Le personnel est informé des possibilités de formation lorsqu'elles se présentent.  En 2007, trois employés ont obtenu un diplôme de langues étrangères. Une employée a obtenu un diplôme universitaire en rapport avec son travail.

**Objectif 2 :** Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières de l'Union et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'Union, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement de tierces parties.

Résultats attendus	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Production d'un manuel sur les procédures financières à l'intention des utilisateurs.</p> <p>Budget et états financiers clairs, concis et exacts.</p> <p>Le document du budget témoigne d'un souci d'équité entre les sexes.</p>	<p>Moins d'erreurs commises dans l'attribution des dépenses aux postes budgétaires, meilleur codage des comptes, meilleure conformité aux procédures.</p> <p>Echos positifs des Membres sur la présentation du budget et des états financiers.</p> <p>Nombre de mentions faites des femmes.</p>	<p>La première édition du manuel consacré à la politique et aux procédures financières est sortie et des procédures de codage des comptes plus rigoureuses ont été mises en place.</p> <p>Le budget 2008 a été publié dans un tout nouveau format. Les résultats ont répondu aux souhaits des Membres, qui demandaient une présentation séparée des activités, selon qu'elles sont financées par les Membres ou par des donateurs.</p> <p>Le budget 2008 compte 69 mentions des femmes et de la parité.</p>
<p>Bonne exécution du budget.</p>	<p>Pas d'écarts importants inexpliqués entre les dépenses et les prévisions budgétaires.</p>	<p>Tous les écarts importants sont expliqués dans le rapport des finances.</p>
<p>Etablissement d'un rapport financier exact dans les délais prescrits et conformité totale au Règlement financier.</p>	<p>Avis positif des Vérificateurs internes et extérieur.</p>	<p>Le vérificateur des comptes a porté un jugement sans réserve sur les comptes.</p>
<p>Fonctionnement efficace et à bon prix, avec les sommes à recevoir encaissées et investies et les factures réglées à temps.</p>	<p>Possibilités d'économie repérées.</p> <p>Meilleur rendement du Fonds de roulement.</p>	<p>Une économie de CHF 100 000 a été réalisée sur les imprimantes et le matériel de reproduction des documents.</p> <p>Le rendement du Fonds de roulement s'est amélioré de 60 pour cent.</p>
<p>Achat des biens et des services suivant une procédure équitable et compétitive qui assure à l'Union le meilleur rapport qualité-prix.</p>	<p>Proportion des contrats passés après appel d'offres.</p>	<p>Un système de rapports sur la conformité a été introduit pour veiller à ce que les achats soient faits conformément à la politique et consigner les cas de non-conformité.</p>

**Objectif 3 :** *Pourvoir tous les bureaux de l'Union d'un mobilier fonctionnel, d'un matériel de bureau complet, de fournitures et d'un équipement donnant accès aux technologies modernes de communication et d'information.*

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Veiller au bon état et à l'entretien des locaux du Siège et du parc et gérer l'utilisation de la salle de conférence, notamment en la louant à des tiers à des conditions propres à assurer à l'Union le recouvrement intégral de ses frais.	Utilisation de la salle de conférence à 50 pour cent.  Recettes de CHF 10 000 provenant de la location.  Prestige aux yeux de la population qui voit dans l'Union un bon gestionnaire de biens.	Plus de 30 réunions ont eu lieu au siège de l'UIP, soit un taux d'occupation de la salle de conférence de 23 pour cent.  Les locations ont généré plus de CHF 5 000.  L'Union continue à recevoir des compliments pour la beauté de son édifice, qui a reçu à deux reprises en 2007 des visiteurs attirés par son architecture.
Améliorer la distribution et la circulation du courrier.	Baisse du nombre des photocopies.	2,8 millions de photocopies ont été faites comme les années précédentes.
Reproduction et distribution de documents aux assemblées et tout au long de l'année.	Tous les documents distribués à temps.	Les documents voulus ont été distribués à temps et en quantité suffisante.